

LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 24

LE MARDI 6 FÉVRIER 2007

88c + TAXES = 1\$

Charest exaspère ses adversaires

Le flou autour des élections n'est plus acceptable, selon eux



Jean Charest



André Boisclair



Mario Dumont



Françoise David



Scott McKay

ANTOINE ROBITAILLE

Québec —Totalemaitre du jeu, Jean Charest a encore maintenu le suspense, hier, quant au déclenchement des élections. Mais la prérogative du premier ministre de choisir seul la date des élections, héritée du système britannique, exaspère comme jamais ses adversaires, surtout ceux des petits partis. Et ils réclament en chœur d'en finir avec cette mesure qu'ils estiment «archaïque». Comme l'ont fait récemment l'Ontario, la Colombie-Britannique et Terre-neuve.

L'annonce soudaine, dimanche, de l'annulation du

congrès du PLQ, prévu pour la fin mars, et son remplacement par un «conseil général élargi» le 17 février, a stimulé les machines de toutes les formations politiques, qui se préparent désormais pour un scrutin le 24 mars ou le 2 avril. Mais le premier ministre, soufflant le chaud et le froid, s'est amusé hier à dire qu'il ne fallait pas sauter aux conclusions et qu'il pouvait encore étirer le plaisir en toute légitimité jusqu'en 2008. En après-midi hier, le site des nouvelles de Radio-Canada publiait un texte au titre éloquent «Le Sphinx Charest» et mettait en relief que le chef de

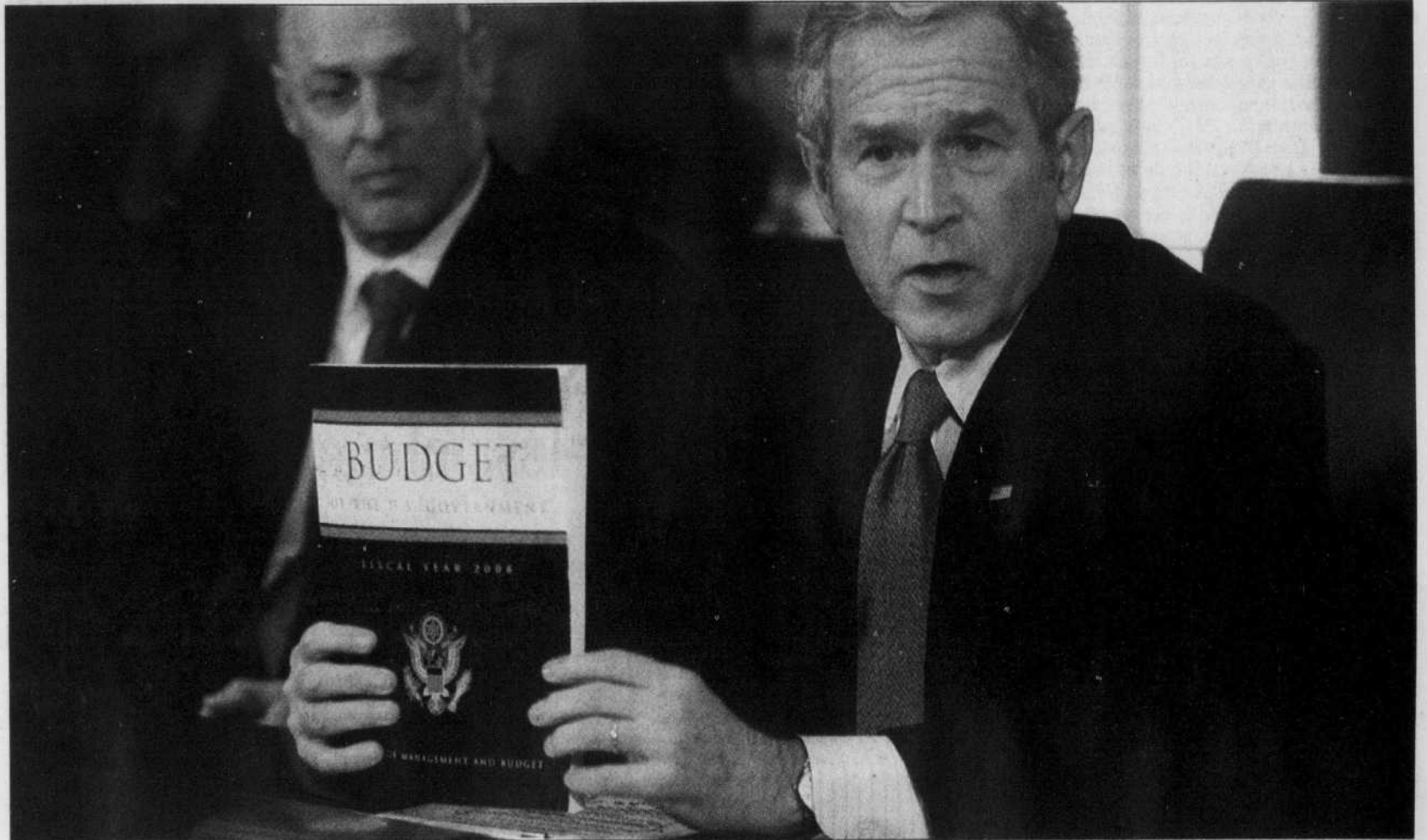
VOIR PAGE A 8: CHAREST

Budget américain: 715 milliards pour l'armée

Le nouveau projet de budget rendu public hier par le président américain George W. Bush fait la part belle aux militaires, puisqu'il propose de débloquer 715 milliards de dollars pour l'armée américaine d'ici à la fin 2008, avec une rallonge pour la guerre en Irak et en Afghanistan. Le tout se ferait aux dépens des programmes de santé et d'éducation. Le gouvernement fixe du même coup pour objectif de ramener les comptes à l'équilibre à l'horizon 2012, en limitant de façon draconienne la progression des dépenses hors défense.

Ce budget, qui se chiffre en tout à 2900 milliards de dollars, risque cependant de se heurter à l'opposition de certains parlementaires démocrates, déjà inquiets de la facture des opérations militaires à l'étranger. Avec les demandes présentées hier, la «guerre contre le terrorisme» aura en effet coûté quelque 661,9 milliards aux États-Unis, selon la Maison-Blanche. Une facture qui risque fort de s'alourdir. «Au fur et à mesure que l'activité sur le terrain évolue, le gouvernement pourrait ajuster les montants demandés», au moyen de collectifs budgétaires, souligne le document dévoilé hier.

VOIR PAGE A 8: BUDGET



Le président George Bush tenait un exemplaire du projet de budget pour l'année 2008 au cours d'une rencontre avec les membres de son cabinet, hier. Le projet comprend des dépenses de 2900 milliards, dont près du quart sera alloué à la défense.

MANDEL NGAN AGENCE FRANCE-PRESSE

De l'argent frais pour le cinéma québécois

Les dix millions d'aide au Fonds du long métrage deviennent récurrents

ODILE TREMBLAY

Le milieu du cinéma québécois respirait mieux hier matin, après l'annonce de la ministre de la Culture, Line Beauchamp. Elle vient de rendre récurrente l'aide ponctuelle de 10 millions de dollars octroyée à la SODEC pour la production de longs métrages québécois.

Cette aide avait été allouée l'automne dernier dans un moment de crise majeure, alors que de nombreux et intéressants projets québécois étaient refoulés au portillon du financement de Téléfilm Canada, sous un gouvernement conservateur peu sensible à la culture. Le provincial a pris le parti d'occuper davantage

VOIR PAGE A 8: CINÉMA

INDEX

7	Annances..... B 5	Idées..... A 7
8	Avis publics.. B 4	Météo..... B 5
	Culture..... B 8	Monde..... A 5
	Décès..... B 5	Mots croisés.. B 4
	Économie..... B 1	Sudoku..... B 6
	Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

Les ressources de la mer seront épuisées d'ici 50 ans, selon l'ONU

Un rapport souligne l'urgence d'augmenter le nombre de zones protégées

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Un rapport publié hier par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) prévoit l'épuisement des principales réserves halieutiques utilisées pour la consommation humaine vers 2050, faute de véritable protection du patrimoine marin.

Le même problème pourrait aussi toucher les grandes forêts de la planète, de plus en plus menacées d'être rasées pour en faire des pâturages et des établissements humains, affirme le même rapport.

C'est l'absence de zones protégées, suffisamment nombreuses et suffisamment importantes, en mer comme en milieu terrestre, qui constitue le cœur du problème, souligne le rapport GEO 2007, dont vont discuter à Nairobi cette semaine les ministres de l'Environnement réunis dans le cadre de la 24^e session du PNUE et du Forum ministériel mondial sur l'environnement.

Selon le PNUE, «les scientifiques estiment qu'à moins que de nouvelles mesures de gestion ne soient adoptées, la demande croissante de fruits de mer et d'autres produits marins mènera à l'épuisement des réserves halieutiques d'ici à 2050».

De leur côté, les changements climatiques risquent d'aggraver la situation en augmentant l'acidité des océans et des mers, comme le précisait la semaine dernière le rapport du Groupe interministériel d'experts sur le climat (GIEC), mis au point à Paris.

VOIR PAGE A 8: MER



Un chalut rempli de poissons sur le morutier français Grande Hermine. Un rapport des Nations unies prévoit l'épuisement des stocks vers 2050 si le patrimoine marin n'est pas mieux protégé.

MARCEL MOCHET AGENCE FRANCE-PRESSE



CHRISTIANE
CHARETTE

9H Aujourd'hui
Rencontre avec la danseuse
Louise Lecavalier.

Régislation: Bruno Guglielminetti



95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/christiane

LES ACTUALITÉS

Les conservateurs renient une de leurs cinq promesses

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le gouvernement conservateur, qui a fait du respect de ses promesses électorales une vertu, renonce à réaliser une de ses cinq priorités. La «Garantie sur les délais d'attente» en santé, qui devait même permettre aux Canadiens d'aller se faire soigner à l'étranger en cas de trop longs délais, ne sera pas honorée par les troupes de Stephen Harper.

«Je n'ai jamais laissé entendre que nous accomplirions cela au cours de la première année de notre mandat, ni même des deux premières années de notre mandat», a déclaré le ministre de la Santé, Tony Clement, au cours d'une entrevue avec le quotidien *Ottawa Citizen* publiée hier. «Vous devriez vous méfier de tout politicien qui dit que cela peut être fait d'un coup de baguette parce qu'il peut faire plus de mal que de bien.»

M. Clement, qui change complètement la promesse de son gouvernement, soutient dans cette entrevue qu'«il n'a jamais été question seulement de se fixer un but, mais une façon méthodique d'y arriver». Pourtant, le programme électoral conservateur est limpide. «Un gouvernement conservateur collaborera avec les provinces pour offrir une Garantie sur les délais d'attente pour les patients afin que tous les Canadiens reçoivent les traitements médicaux essentiels dans des délais d'attente cliniquement acceptables ou qu'ils peuvent être traités [sic] dans une autre juridiction.»

Stephen Harper en avait même fait une de ses cinq priorités, dont la liste était répétée en campagne électorale comme un mantra. Si le plan libéral parlait de mettre en place des délais-cibles à la fin de 2007, «le plan conservateur se mettra en place immédiatement, il ne sera pas reporté à 2007», soutenait M. Harper.

Hier, les partis d'opposition ont attaqué le gouvernement pour ce revirement de position. «Le gouvernement recule», a lancé le chef du NPD, Jack Layton. Le chef libéral, lui, y voit la preuve que M. Harper a menti comme, selon lui, pour le déséquilibre fiscal ou les fiducies de revenus. «C'est la même chose dans tellement de domaines, c'est un gouvernement qu'on ne peut pas croire», a lancé Stéphane Dion. Monsieur Harper, on ne peut pas le croire. Quand il vous dit quelque chose, vous ne pouvez pas le croire. Il est capable de dire le contraire le lendemain si ça fait son affaire.»

Le premier ministre Stephen Harper a nié avoir reculé. «Ce gouvernement a l'intention d'honorer sa promesse en santé, a-t-il dit en Chambre. La vérité, c'est que le gouvernement a mis en place avec les provinces un certain nombre de projets-pilotes sur les délais d'attente, et nous constatons aujourd'hui que ces délais commencent à diminuer. C'est un objectif à long terme.»

Le ministre Clement a même cité une étude de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) publiée hier selon laquelle 42 000 chirurgies supplémentaires avaient été effectuées au cours de la dernière année. «Nous faisons des progrès et cela démontre que les provinces et le gouvernement fédéral travaillent ensemble», a-t-il dit à sa sortie de la Chambre des communes.

Ce qu'il n'a pas précisé, toutefois, c'est que l'augmentation du nombre de chirurgies n'a pas nécessairement diminué les temps d'attente. «L'impact sur les temps d'attente? Nous ne pouvons pas le dire, conclut la présidente de l'ICIS, Glenda Yeates. Alors, nous savons qu'il y a plus de chirurgies qui sont effectuées, mais cela veut-il dire que les gens attendent moins longtemps? Nous n'en sommes pas sûrs.»

Le Devoir

Le Guide alimentaire revu et corrigé

Plus de fruits et de légumes, un peu moins de produits céréaliers

FABIEN DEGLISE

Plus de fruits et de légumes. Un peu moins de produits céréaliers pour tous et de lait (que l'on peut remplacer par des boissons de soja) pour les adultes. Des croustilles, des frites, des muffins et des barres «granola» à éviter autant que possible. Et plus d'activité physique.

Après trois ans de réflexion et de consultation, Santé Canada a finalement dévoilé hier son tout nouveau guide alimentaire. Un document réactualisé pour la première fois en 15 ans qui a été accueilli avec un plaisir simple par les professionnels de la nutrition. Mais sans euphorie.

«Ce n'est pas un guide très différent de la précédente version», a déclaré Marielle Ledoux qui enseigne la nutrition à l'Université de Montréal. Il y a quelques ajustements intéressants. Mais avec le temps pris par le ministère de la Santé pour accoucher de ce nouveau guide, on aurait pu s'attendre à plus.»

Dans les grandes lignes, la cuvée 2007 intitulée désormais *Bien manger avec le Guide alimentaire canadien*, fait une plus grande place aux fruits et légumes. Ils forment désormais la catégorie d'aliments la plus importante et, donc, celle à laquelle les canadiens doivent le plus s'exposer pour prévenir le développement de maladies chroniques, selon Santé Canada. En 1992, date du précédent guide, les produits céréaliers occupaient cette place.

Autre modification: la section des produits laitiers du guide devient désormais celle du «lait et substituts» pour accueillir les boissons à base de soja. Ces aliments qui ont fait leur apparition sur le marché dans les dernières années trônent désormais à côté des yogourts et fromages. Le kéfir, un lait fermenté d'origine d'Europe de l'est, vient aussi, à titre indicatif, illustrer cette section.

«Le nouveau guide se doit de refléter le Canada d'aujourd'hui, et surtout son caractère multiculturel», a commenté hier lors d'une conférence de presse téléphonique Mary Bush, de Santé Canada, qui a orchestré dans les dernières années la refonte de ce document.

Des messages plus clairs

Pour Paul-Guy Duhamel, président de l'Ordre pro-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

fessionnel des diététistes du Québec, le nouveau guide a réussi à bien intégrer «les dernières données probantes en matière de science de la nutrition», a-t-il expliqué en entrevue téléphonique au *Devoir*. Il salue aussi la réécriture des messages pour bien s'alimenter, présents dans l'ancienne version du guide, qui «semble maintenant plus clairs», dit-il.

À titre d'exemple, Santé Canada a mis au rancart son approche généraliste pour des recommandations quant aux portions à consommer désormais ciblées par âge et sexe. «C'est intéressant», a commenté M. Duhamel. Avec ça, les gens devraient plus facilement s'y retrouver. Par ailleurs, le ministère fédéral propose sur son site Internet un outil pour construire un guide alimentaire en fonction de ses goûts alimentaires.

Le document de référence pour adopter un mode de vie sain, actif et équilibré fait également pour la première fois la distinction entre les bons et les mauvais corps gras. Il recommande ainsi la consommation d'huile de canola, d'olive et de soja, «en petite quantité (2 à 3 c. à table)», peut-on lire et suggère de «limiter» sa consommation de beurre, de margarine dure, de saindoux et de shortening.

Au chapitre des restrictions, le nouveau guide alimentaire suggère aussi de boire de l'eau «pour étancher sa soif» et du même coup d'évacuer de son régi-

me les «boissons aromatisées aux fruits, boissons gazeuses, boissons sportives et boissons sucrées chaudes ou froides», que Santé Canada place désormais dans une liste des aliments dont il faut limiter la consommation pour «manger bien».

Etrangement, les muffins qui, il y a 15 ans, illustraient la section des «produits céréaliers» se retrouvent désormais dans cette liste de nourriture à éviter aux côtés des beignes, des barres granola, de la crème glacée ou encore des nachos. Et ce, en raison de leur trop grande teneur en sucre et matières grasses.

«Ce que le guide nous dit encore une fois dans ses recommandations, mais aussi ses catégories, c'est de transformer ses aliments soi-même», souligne Marielle Ledoux. Dans une logique de prévention des maladies chroniques, il est très pertinent de répéter ce message.»

Le processus de refonte du guide alimentaire a été amorcé en avril 2004. Au total, 7000 personnes ont participé à la vaste consultation publique menée d'un océan à l'autre dans les dernières années afin d'inscrire ce document dans l'air du temps et surtout de lui faire refléter les habitudes de vie actuelles des canadiens. Le guide alimentaire est le document gouvernemental le plus demandé par les citoyens après... la déclaration de revenus.

Le Devoir

Le ministre de la Justice défend la décision d'impliquer les policiers dans la sélection des juges

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le nouveau ministre de la Justice, Rob Nicholson, a défendu la décision de son prédécesseur de placer des policiers dans les comités de sélection des juges. Il ne faut pas y voir de partisanerie, a-t-il plaidé, et ce, même si certains des policiers nommés sont des alliés connus des conservateurs dans leur lutte contre le registre des armes à feu.

«S'il vous plaît, gardez un esprit ouvert!», a lancé le ministre en comité parlementaire hier après-midi. «Je crois que les policiers contribueront de manière positive. Je ne les vois pas comme un groupe d'individus n'étant pas au diapason [de la communauté juridique].»

Le gouvernement conservateur a essuyé de sévères critiques pour avoir modifié la composition des comités lui recommandant des candidatures pour pourvoir les postes de juge. Un huitième membre issu de la communauté policière a été ajouté. Pour éviter les votes à égalité, le représentant de la magis-

trature s'est vu retirer son droit de vote, avec pour effet que ce sont les membres désignés par le gouvernement fédéral qui détiennent désormais une majorité votante.

«Ce changement a été apporté pour donner au nouveau gouvernement une occasion de noyauter les conseils consultatifs et influencer sur le processus de recrutement de manière inappropriée», a lancé le libéral Brian Murphy. Le ministre Nicholson ne le voit pas ainsi, rappelant que la plupart des recommandations de candidature se font à l'unanimité, sans vote. «Je n'accepte pas la prémisse voulant qu'il y ait une atmosphère de combat ou de confrontation sur ces comités», plaide le ministre.

Cette modification est déjà en fonction. Des 13 conseils consultatifs de la magistrature au pays, 12 ont déjà été dotés de leur membre policier. Au Québec, dans le comité pour l'Est de la province, on trouve Jean-Guy Dagenais, le président de l'Association des policiers provinciaux. Pour l'Ouest, c'est De-

nis Côté, président de la Fédération des policiers municipaux du Québec. M. Côté est un des rares policiers à s'être prononcés contre le registre des armes à feu, qu'Ottawa veut démanteler.

Rares sont les policiers qui ont appuyé l'initiative conservatrice visant à restreindre le contrôle des armes à feu. Pourtant, Ottawa a réussi à en trouver un autre pour siéger dans les comités de sélection des juges. Il s'agit de Loren Schinkel, de Winnipeg. Il avait déjà déclaré que le registre ayant coûté quelques milliards et que le budget annuel de la police de Winnipeg était de 150 millions de dollars, «vous pouvez certainement comprendre ce que cet argent pourrait accomplir pour nos citoyens». M. Schinkel et Côté avaient tous les deux été cités dans un des communiqués de presse du député conservateur Gary Breitkreuz, parti en guerre contre le registre des armes à feu depuis sa création.

Le Devoir

2007

08

09

10

11

12

13

CONTINUEZ LA BELLE VIE



OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF OBLIGATIONS À TAUX FIXE OBLIGATIONS BOURSIÈRES OBLIGATIONS SÉCURITÉS OBLIGATIONS À ESCOMPTE OBLIGATIONS D'ÉPARGNE ÉPARGNE FLEXI-PLUS PLAN ÉPARGNE PÉRIODIQUE OBLIGATIONS

ÉPARGNE
PLACEMENTS
QUÉBECVOTRE
REER
GARANTI
À 100%

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

BONI
DE
1%la première année
pour les nouveaux
fonds REERTERMES
TAUX ANNUELS*

1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
3,50	3,70	3,80	3,85	4,00	4,05	4,10	4,15	4,20	4,25

*Excluant le boni de 1% la première année pour les nouveaux fonds REER. Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

Épargne
Placements
Québec

ACTUALITÉS



Michel David

Une hâte suspecte

Le premier ministre Charest semble réellement déterminé à faire la preuve de la nécessité d'élections à date fixe.

La soudaine annulation du congrès du PLQ, pour les 23, 24 et 25 mars ne laisse aucun doute. A cette date, les Québécois seront plutôt à la veille de se rendre aux urnes. Puisque le système actuel accorde à M. Charest le privilège de choisir le moment qu'il juge le plus favorable aux intérêts de son parti, il serait bien fou de ne pas en profiter, mais la précipitation actuelle a quelque chose d'indécent.

Chercher à profiter du manque de préparation d'un adversaire n'est peut-être pas très élégant, mais cette tactique est tellement habituelle qu'elle ne devrait surprendre personne. Déjà, les partis d'opposition ont bénéficié de quelques mois de plus que ne l'aurait souhaité M. Charest.

Ce qui est moins acceptable dans une société démocratique, c'est de priver volontairement les électeurs d'informations qui leur seraient nécessaires pour faire un choix éclairé.

M. Charest avait traité Gilles Duceppe d'irresponsable quand le chef du Bloc québécois avait évoqué la possibilité de renverser le gouvernement conservateur avant qu'il n'ait eu le temps de déposer un budget. Pourtant, lui-même ne semble voir aucun problème à déclencher des élections sans que la population sache exactement à quoi s'en tenir des intentions fédérales.

À Québec, on n'a aucune assurance que le budget Flaherty sera présenté le 20 mars. Il pourrait même ne venir qu'en avril. Dans le sprint final de la campagne, il serait évidemment le bienvenu, mais il ne constitue plus un élément indispensable de la stratégie libérale.

Dans l'état actuel des choses, on estime qu'il y a moins d'inconvénients à tenir des élections sans attendre le budget fédéral qu'à trop tarder et risquer de voir la «fenêtre» du printemps se refermer brutalement. Même si les chances que les conservateurs soient renversés ont sensiblement diminué, un gouvernement minoritaire n'est jamais complètement à l'abri d'un accident.

Sur la base des transferts fédéraux déjà prévus, les stratégies libérales croient être en mesure de présenter une plate-forme électorale et un budget suffisamment attrayants. Même si le budget fédéral était retardé, M. Harper donnera suffisamment de signaux pour convaincre les électeurs que le déséquilibre fiscal est en bonne voie d'être corrigé.

Lors du dixième anniversaire du référendum de 1995, le premier ministre avait poussé des cris indignés quand des souverainistes avaient prétendu qu'il avait été «volé» par le camp du non. Alors pourquoi cet empressement à devancer la publication du rapport Grenier sur les activités d'Option Canada? Si le référendum n'a pas été volé, serait-ce qu'il a été acheté?

Selon *The Globe and Mail*, André Boisclair a profité du huis clos de la Conférence des président(e)s du PQ, samedi dernier, à Québec, pour dévoiler le volet de sa plate-forme qui portera sur la souveraineté.

Un gouvernement Boisclair reprendrait à son compte la formule des commissions régionales, sur le modèle de celles que le gouvernement Parizeau avait créées en 1995. Au lendemain d'une victoire du oui, une Loi sur la transition établirait les termes de la négociation avec le Canada. Il resterait cependant à déterminer si l'indépendance serait déclarée unilatéralement en cas d'impasse dans les négociations.

Inévitablement, la question de l'utilisation des fonds publics pour faire la promotion de la souveraineté sera soulevée au cours de la prochaine campagne électorale. Il y a cependant deux côtés à la médaille: le livre de Normand Lester et Robin Philpot, *Les Secrets d'Option Canada*, a soulevé des questions suffisamment troublantes sur le financement du camp du non pour justifier la tenue d'une enquête. Le rapport Grenier constituera une pièce essentielle au dossier.

Même si les activités d'Option Canada n'ont aucun rapport avec «l'argent sale» des commandites, on ne s'embarrasse pas des nuances dans une campagne électorale. Même si M. Charest lui-même n'était au courant de rien à l'époque, trop de gens liés au PLQ ont été impliqués d'une manière ou d'une autre. Il traînerait ce boulet d'un point de presse à l'autre.

Un incident suffit parfois à faire déraiper une campagne. Au printemps 2003, tout allait pour le mieux pour Bernard Landry, quand une déclaration de Jacques Parizeau au cégep de Shawinigan l'a complètement déstabilisé. Il ne s'en est jamais remis.

Au moment où il entrevoit la possibilité d'un deuxième mandat, qui semblait hors de portée il y a un an, le premier ministre n'entend pas prendre le risque de voir Option Canada perturber sa campagne.

Même si les sondages de Léger Marketing et de Crop rendus publics la semaine dernière indiquaient un grand désir de changement dans la population, les *focus groups* font croire aux libéraux qu'il va en s'atténuant. Bien que plusieurs régions traversent une période difficile, l'économie n'est pas considérée comme un facteur négatif, et des irritants comme la vente du mont Orford ne semblent plus agacer les indécis.

Autre changement notable: M. Charest ne suscite pas encore une grande affection, mais il est considéré avec plus de respect. On donne maintenant du monsieur à celui que l'on appelait la plupart du temps «le frisé».

Les mésaventures d'André Boisclair ont été suivies avec la plus grande attention par l'entourage du premier ministre. Au moment où lui-même gagne en stature, le chef péquiste projette aux électeurs l'image d'un homme contesté par ses propres troupes. Il n'y a aucune raison de lui laisser le temps de se ressaisir.

mdavid@ledevoir.com

Commission des droits de la personne

Des plaintes déposées contre Hérouxville

Des musulmans craignent que le débat ne fasse ressurgir un courant xénophobe

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec devra visiblement se pencher sur le cas des fameuses «normes» de vie adoptées récemment par Hérouxville, puisque le Congrès islamique canadien et le Forum musulman canadien devraient y déposer une plainte contre la municipalité cette semaine.

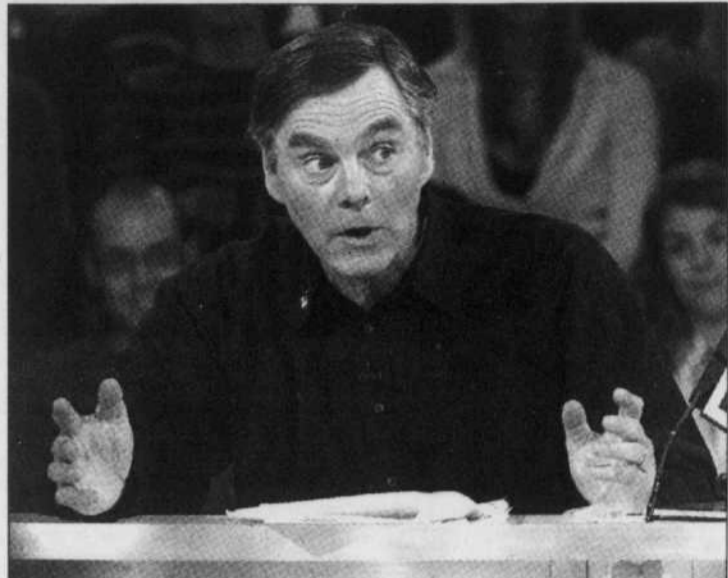
ALEXANDRE SHIELDS

Jugeant que les risques de dérapages xénophobes, voire racistes, sont bel et bien réels avec «l'affaire Hérouxville», le Congrès islamique canadien et le Forum musulman canadien ont décidé d'amener le débat devant la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Les deux groupes considèrent que la controversée démarche contrevient à la Charte québécoise des droits et libertés.

«Nous jugeons que les déclarations des conseillers municipaux d'Hérouxville et les «normes de vie» [adoptées par Hérouxville] sont irresponsables et lancent des accusations infondées», a expliqué hier le porte-parole du Forum musulman canadien, Bachar Elsolh. Il cite en exemple l'article concernant l'interdiction de lapider les femmes et celui au sujet de l'excision. Selon lui, il s'agit de dispositions «inutiles et stéréotypées» qui constituent autant de «déclarations incendiaires» qui ne servent qu'à véhiculer des préjugés.

«Le débat prend de plus en plus d'ampleur, il ne laisse personne indifférent et on a une certaine crainte qu'il dérape vers la xénophobie et le racisme», a soutenu M. Elsolh. Donc, on veut que la Commission des droits de la personne étudie ce cas pour voir si l'initiative de cette municipalité est conforme à l'esprit de la Charte. Il s'agit notamment de l'effet d'entraînement que pourrait susciter ce cas ailleurs au Québec.

Hier soir, la municipalité de Trois-Rives devait d'ailleurs se prononcer sur une résolution d'appui à Hérouxville. Grandes-Piles devrait faire de même plus tard cette semaine. Vendredi, les élus de Saint-Roch-de-Mékinac, également en Mauricie, ont adopté une résolution exigeant une modification de la Charte des

André Drouin, conseiller municipal d'Hérouxville, photographié lors de son passage à l'émission *Tout le monde en parle*.

droits et libertés du Canada et du Québec pour empêcher les accommodements raisonnables.

«Nous sommes tous des citoyens et nous sommes intégrés à la culture québécoise, celle d'un Québec contemporain qui est ouvert et tolérant», a tenu à rappeler le porte-parole du Forum musulman canadien. Or, avec les «normes» d'Hérouxville, il dit craindre un retour à l'«intolérance» qui pourrait du même coup nuire à l'arrivée des immigrants en régions.

Charest tente de calmer le jeu

Interpellé à ce sujet hier, le premier ministre du Québec, Jean Charest, a jugé que les propos tenus la veille par le conseiller municipal d'Hérouxville, André Drouin, à l'émission *Tout le monde en parle*, ne reflétaient pas l'opinion de la population québécoise. Il a ajouté que le Québec a bien démontré au cours de son histoire sa capacité d'intégrer des gens de l'extérieur sans tomber dans les excès comme ceux dont les Québécois avaient été témoins lors de cette émission.

Dimanche soir, sur les ondes de Radio-Canada, M. Drouin y a notamment affirmé que «si un jour le premier ministre d'un pays a pu instaurer les mesures de guerre pour une province, le premier ministre de ladite province pourrait décréter la mesure d'urgence pour protéger la culture du peuple».

Le premier ministre a toutefois ajouté que l'ouverture de ce débat permettait d'adopter une approche fondée sur les principes de la société de droit, sur la Charte

des droits et libertés et sur l'égalité entre les femmes et les hommes. «Ça va nous permettre de continuer le travail de réflexion sur ces questions qu'on a déjà amorcées au gouvernement du Québec, mais de le faire dans un environnement et dans un contexte où il y aura de l'équilibre dans les propos», a dit M. Charest.

Hier, le conseiller municipal à l'origine des dites «normes» a même fait parvenir un document à ce sujet au premier ministre. Il y écrit que le fait d'«accommoder les nouveaux arrivants» provoque une «situation d'absurdité totale où les peuples fondateurs s'autodétruisent». Il croit aussi que les accommodements raisonnables de nature religieuse entraînent la «destruction du patrimoine identitaire du peuple d'accueil», un problème qu'il qualifie de «mondial».

André Drouin propose donc d'«annuler toutes possibilités d'obtenir des accommodements [religieux]» et d'«annuler rétroactivement ceux déjà obtenus». Il suggère aussi de «réduire la Charte des droits à un document de une page. Ainsi le peuple s'y reconnaîtra» et d'«établir une charte des devoirs d'un maximum de une page. Ainsi le peuple les connaît». Il formule du même coup une proposition aux immigrants: «Si nécessaire, les nouveaux arrivants peuvent demander à leur Dieu, qui soi-disant leur impose certaines conditions de vie, de les accommoder pour qu'ils puissent s'adapter à leur nouveau milieu de vie.»

Le Devoir Avec la Presse canadienne

Les conservateurs votent contre une motion visant à respecter Kyoto

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le gouvernement Harper s'est de nouveau retrouvé isolé dans le dossier environnemental hier aux Communes, alors que les trois partis d'opposition ont voté en faveur d'une motion libérale qui somme le gouvernement d'atteindre les objectifs de Kyoto et de créer rapidement un marché du carbone avec des objectifs de réduction de gaz à effet de serre obligatoires pour les entreprises.

La motion du Parti libéral n'est pas contraignante pour le gouvernement qui n'a ainsi aucune obligation de suivre le résultat du vote d'hier soir. La motion a facilement été adoptée par 161 voix contre 115. Le Parti libéral, le Bloc québécois et le NPD ont voté pour le respect des cibles du protocole de Kyoto, alors que les troupes conservatrices, qui jugent les objectifs de Kyoto «irréalistes», s'y sont opposés.

Mais ce qui a surtout retenu l'attention, c'est la volonté affichée du gouvernement de seulement «stabiliser» à court terme la hausse des rejets de gaz à effet de serre (GES), notamment avec une réduction basée sur l'intensité des émissions de GES plutôt qu'une réduction absolue. Une réduction basée sur l'intensité permet de ralentir la croissance des rejets de GES dans l'atmosphère, mais non pas d'en diminuer la concentration, comme l'exige le protocole de Kyoto. Au bout du compte, une réduction basée sur l'intensité ne permet pas de lutter contre le réchauffement de la planète.

Vendredi, le premier ministre Harper a reconnu que le problème des changements climatiques était «énorme», ajoutant qu'il n'y avait aucune solution miracle pour diminuer rapidement les rejets de GES. «La première étape d'un plan est d'abord d'essayer de stabiliser les émissions et, évidemment, à plus long terme, de les réduire», a soutenu Harper. Selon le premier ministre, la seule voie possible réside dans le développement de nouvelles technologies. «On ne peut pas dire aux gens d'arrêter de chauffer leur maison en hiver», a-t-il dit.

Les partis d'opposition estiment au contraire que l'heure est grave et que stabiliser les émissions n'est pas suffisant. «Une telle approche est inacceptable considérant l'urgence d'agir non pas pour restreindre les hausses des émissions de GES, mais bien pour diminuer les émissions. Le gouvernement Harper doit revoir sans délai sa stratégie environnementale, s'il en a une, et annoncer plutôt des cibles de réduction absolues», a soutenu Bernard Bigras, critique du Bloc québécois en matière d'environnement.

Le ministre de l'Environnement, John Baird, a laissé entendre que l'économie canadienne serait mise à mal par un plan de réduction rapide des GES. «La croissance économique au Canada et au Québec, c'est également important pour ce gouvernement», a-t-il dit.

Le chef du Parti libéral, Stéphane Dion, a reconnu qu'il serait difficile d'atteindre les objectifs de Kyoto si le prochain budget fédéral n'était pas «le budget le plus vert» de l'histoire du pays. Selon lui, il faut des politiques et des programmes ambitieux, plus encore que le Plan vert proposé par les libéraux en 2005. «Si on continue à perdre notre temps avec un gouvernement conservateur, on ratera nos obligations. C'est évident», a lancé Stéphane Dion.

Mais pourquoi donc chercher à respecter les cibles de Kyoto, notamment en proposant la motion votée hier, si Stéphane Dion lui-même reconnaît que c'est impossible, a rétorqué un Stephen Harper frondeur. «Le chef du Parti libéral était incapable de développer un plan réaliste pour réduire les gaz à effet de serre dans le but d'atteindre les objectifs de Kyoto», a dit Stephen Harper.

Le Devoir

EN BREF

Deux pompiers périssent

Winnipeg — Deux pompiers sont morts dimanche dans un incendie à Winnipeg après avoir été cernés avec quatre de leurs collègues au deuxième étage d'une maison. Les pompiers s'approprièrent à défoncer murs et plafond lorsque les flammes se sont rapidement amplifiées — un cas typique d'embrasement éclair, phénomène redouté par les pompiers. Sans avertissement, la maison s'est

transformée en boule de feu et les températures se sont hissées au-delà de 530 degrés Celsius. Deux capitaines ayant chacun 30 années d'expérience sont morts. La chaleur était si intense que la radio d'un des hommes a fondu dans la poche de son manteau. Les quatre autres pompiers blessés ont été transportés à l'hôpital. Un d'entre eux reposait dans un état critique, hier, tandis que la condition d'un autre était jugée stable, malgré des brûlures recouvrant 15 % de son corps. — PC



Alain MESSIER

Dictionnaire encyclopédique et historique de la police politique du Bas-Canada 1838-1840

L'histoire de la mise sur pied du premier corps de police au Canada par Lord Durham.

416 pages • 21,95 \$ ISBN 978-2-7601-6899-2 GUÉRIN, éditeur ltée 514-842-3481

En vente dans toutes les librairies Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal 514.845.5545

POUR TROUVER UNE SOLUTION

ROLEX

OYSTER PERPETUAL LADY-DATEJUST PEARLMASTER OR GRIS



Bijouterie Gambard

Vente et service technique

630 A RUE CATHICART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

LES ACTUALITÉS

ENVIRONNEMENT

Les gouvernements adoptent des lois...
qu'ils ne font pas respecter

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Bien des apaches de la route, des narcotrafiquants ou des voleurs vont rêver qu'on leur applique les lois et règlements comme on le fait en environnement, selon le constat publié hier par la Commission de coopération environnementale (CCE) de l'ALENA.

Cette commission confirme dans deux «dossiers factuels» que les gouvernements canadiens, autant fédéral qu'au niveau des provinces comme l'Ontario et le Québec en particulier, n'appliquent peu ou pas leurs lois environnementales et que leur tolérance atteint de tels sommets que les papeteries et les exploitants forestiers peuvent en toute impunité contrevenir à la loi pendant des mois, voire des années en ne s'attirant, au pire, que des avis, reproches, notes, etc.

Sur des milliers de contraventions, la CCE a en effet recensé quelques taloches administratives, sous forme d'avis d'infraction et d'exigences techniques supplémentaires. Les gouvernements ont tous comme politique de se contenter d'obtenir des papeteries qu'elles s'engagent, en cas d'infraction, à faire fonctionner leurs équipements antipollution, révèle le rapport. Pour ne pas avoir à sévir, les fonctionnaires ont établi des marges d'erreur qui leur permettent de considérer comme normaux des dépassements allant de 10 à 30 % de certaines normes. Et lorsqu'il y a dépassement, comme les rapports de rejets toxiques sont examinés beaucoup plus tard par des contentieux généralement coupés du travail sur le terrain, il manque toujours quelque chose à la preuve. Résultat, les gouvernements abandonnent les poursuites et donnent des coups de mouchoir sous forme de nouveaux avis d'infraction.

C'est en 2001 que le Sierra Legal Defence Fund — au nom de cinq grands groupes environnementaux canadiens — a déposé une plainte auprès de la CCE

pour inobservance des lois dans le secteur des pâtes et papiers. L'affaire avait débuté un an plus tôt quand une enquête du *Devoir* avait dévoilé que Tembec avait fait l'objet de 24 avis d'infraction en 24 mois (1998-99) sans subir de poursuites, trois ans après l'entrée en vigueur du règlement québécois. Finalement, Québec s'est décidé à poursuivre la papetière après la plainte des groupes environnementaux qui le ciblaient pour son laxisme devant l'instance environnementale de l'ALENA. En novembre 2005, Tembec réglait une poursuite à l'amiable pour une amende d'un million, la plus importante amende jamais imposée en vertu de la loi québécoise sur l'environnement. Mais c'est la seule papetière à avoir été ainsi ciblée, même si le rapport de la CCE démontre que plusieurs autres au Québec auraient mérité le même traitement.

Ce rapport de la CCE, disponible sur Internet, constitue une longue suite des atermoiements des ministères fédéraux et provinciaux, y compris du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, dans plusieurs dizaines de dossiers. Le simple exposé des faits par la CCE a été bien accueilli hier par les écologistes, même s'il ne contient aucune condamnation. Ils y ont vu la confirmation du régime d'impunité structurelle dont bénéficient les principales sources de pollution toxique des eaux canadiennes, un régime basé sur l'autoévaluation et l'inspection... à distance dans beaucoup de cas. Les groupes accusent aussi Ottawa de s'être réfugié au Québec derrière une entente dite d'harmonisation avec la province pour éviter de faire son travail d'inspection et d'application de la loi, un régime si inefficace que les groupes ne sont pas surpris de constater que le gouvernement Harper veut l'utiliser pour appliquer son controversé projet de loi sur l'air pur.

Le Devoir

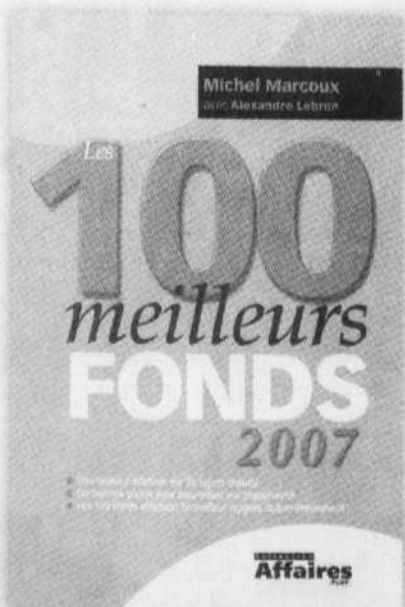


ARCHIVES REUTERS

Pourquoi investir
dans des
fonds étrangers?

Trouvez la réponse à cette question (et à une foule d'autres!) dans la nouvelle édition du livre *Les 100 meilleurs fonds*. De plus, découvrez:

- des conseils pour aiguiller vos décisions de placement
- les grands enjeux économiques de l'année
- 5 stratégies d'investissement à privilégier
- 3 grands joueurs à surveiller (la Chine, l'Inde et le Japon)
- le palmarès des 100 fonds communs de placement offrant le meilleur rapport risque-rendement



LES 100 MEILLEURS
FONDS 2007

Michel Marcoux
avec Alexandre Lebrun
234 p. • 27,95\$

En vente dans
toutes les bonnes librairies
Ou commandez vos exemplaires
au 1 866 800-2500
(sans frais) TPS et frais d'envoi en sus

Les Éditions
Transcontinental

Offensive pour lutter
contre le suicide

Des personnalités demandent à l'État
d'investir davantage contre le deuxième
problème de santé publique

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Après des années de bilans alarmants, l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) est passée en mode attaque hier. Profitant du climat électoral, l'association a réclamé un plan national de lutte contre le suicide. Un message qui a été repris dans une lettre par un étonnant aréopage rassemblant des gens de divers horizons: du père de l'assurance maladie à la présidente de l'Ordre des psychologues en passant l'ancien premier ministre Bernard Landry, le juge Michael Sheehan, le syndicaliste Henri Massé, le président de la Fédération des cégéps et les chanteuses Ariane Moffatt et Marie-Annick Lépine.

D'ici minuit ce soir, quatre Québécois se seront enlevés la vie. La statistique est froide et clinique, mais elle n'en cache pas moins une grande détresse, a souligné Claude Castonguay. «Pour une société comme la nôtre, un taux de suicide aussi élevé, c'est vraiment un échec.» Hier, le père de l'assurance maladie et ancien ministre de la Santé a jugé qu'il était temps que le gouvernement prenne la juste mesure de ce problème de santé publique et qu'il en fasse une «vraie priorité».

C'est que le suicide reste une ombre importante au bulletin de santé des Québécois. Avec le cancer, le suicide est devenu le deuxième problème majeur de santé publique avec 1238 décès en 2005 contre 1163 en 2004. Il s'agit de la première cause de mortalité chez les hommes âgés de moins de 40 ans tandis que le tiers des décès chez les 15 à 19 ans est attribuable au suicide. Pire, le Québec est la province canadienne où le taux de suicide est le plus élevé. Un retard que seul un «investissement massif en corrélation avec l'ampleur du problème» pourra réussir à combler, croit le directeur général de l'AQPS, Louis Lemay.

Les moyens pour améliorer la prévention sont connus et à portée de main, rappelle l'association. Le hic, c'est que ces mêmes moyens sont sous-utilisés et mal connus. «On ne peut pas prévenir le suicide en intervenant une semaine avant. Le suicide est avant tout une condition physique, clinique, psychologique, qui nécessite des soins précis et un suivi serré qui manque au Québec», remarque la présidente de l'Ordre des psychologues, Rose-Marie Charest.

Pour la psychologue, il est clair que le Québec

ne fait pas assez pour prévenir le suicide. «Actuellement, on a deux manques: un manque de ressources, mais surtout un manque de communication. [...] En prévention du suicide, ce qu'il faut, c'est créer une chaîne. Une seule personne ne peut pas empêcher un suicide. Il faut créer des liens entre ceux qui aident la personne et ceux qui la soignent.»

Les Québécois doivent aussi apprendre à reconnaître l'existence de la maladie mentale dans leur quotidien, croit la chanteuse Ariane Moffatt. «La maladie mentale existe, il faut qu'on l'accepte et qu'on arrive à avoir assez d'ouverture et de lucidité pour faire le pas qui manque pour que l'empathie l'emporte.» Pas moins de 90 % des personnes suicidées souffraient d'un trouble mental avant de s'enlever la vie.

Au gouvernement, l'AQPS demande donc le développement immédiat de programmes qui tiennent compte du suivi et de l'aide aux personnes fragilisées. L'association aimerait aussi que les sentinelles formées pour reconnaître les signes de détresse dans les milieux fréquentés par les jeunes soient déployées dans d'autres milieux à risque, comme les centres de détention ou les résidences pour aînés. Elle aimerait aussi que sa ligne téléphonique (1 866 APPELLE) fasse l'objet d'une campagne plus soutenue.

Pour sa part, Rose-Marie Charest croit qu'il est grand temps de restreindre l'accès aux moyens de s'enlever la vie, un objectif que partagent les signataires de cette lettre. «Il faut tout faire pour empêcher les gens d'avoir accès aux moyens de mettre fin à leur vie. Le processus qui mène au suicide est long, mais le passage à l'acte peut être très rapide.»

À cet égard, la société québécoise a aussi un rôle à jouer, a estimé l'ancien premier ministre Bernard Landry, qui accompagnait son épouse Chantal Renaud, dont le fils, Patrice, s'est enlevé la vie. «C'est sûrement le rôle de l'État de s'occuper de ce problème. Mais c'est aussi à l'ensemble de la société civile de se mobiliser, c'est une question de solidarité et de fraternité», a dit l'ancien chef du Parti québécois. Chantal Renaud a invité tous les Québécois à prendre position: «Parce qu'il y a d'autres Patrice au Québec et je veux qu'ils vivent.»

Le Devoir

Des messages efficaces

Toronto — Les avertissements crus et directs apposés sur les paquets de cigarettes auraient un impact sur le comportement des fumeurs, conclut une étude de quatre ans menée au Canada, au Royaume-Uni, en Australie et aux États-Unis.

Avec ses avertissements voyants, parfois accompagnés de photos de gencives pourries ou de poumons noircis par le cancer, le Canada serait en tête de liste pour faire passer son message contre le tabagisme aux fumeurs, note l'étude publiée aujourd'hui dans l'*American Journal of Preventive Medicine*.

Les quelque 15 000 participants ont été questionnés à quatre reprises entre 2002 et 2005 au sujet des avertissements sur les paquets de cigarettes dans leur pays respectif. Ils étaient notamment interrogés sur le nombre de fois qu'ils lisaient les avertissements.

«Nous leur avons aussi demandé s'ils remarquaient l'information sur les paquets, si ça les faisait réfléchir aux risques pour la santé, s'ils avaient arrêté de fumer une cigarette à cause des avertissements et si cela les avait fait penser à arrêter de fumer», a expliqué un des coauteurs

de l'étude, David Hammond, professeur adjoint en santé et en gérontologie à l'Université de Waterloo.

Le Canada est devenu, en décembre 2000, le premier pays au monde à accompagner ses 16 avertissements anti-tabagisme de photographies. Ces avis occupent jusqu'à la moitié des deux côtés des paquets de cigarettes.

Selon Roberta Ferrence, chercheuse principale au Centre de toxicomanie et de santé mentale à Toronto, il s'agit d'une étude novatrice qui fournit beaucoup de données importantes sur le comportement des fumeurs.

«Pour la plupart des mesures, le Canada est premier ou parmi les premiers quant à la proportion de personnes qui affirment que [les avertissements] les ont fait réfléchir, ou les ont remarqués, et ainsi de suite.» Mme Ferrence n'a pas participé à l'étude.

Santé Canada tient actuellement des consultations publiques sur de nouveaux avertissements.

Presse canadienne



Lettre à André Boisclair

<http://www.lafederationcanadienne.org>



Le Cœur à la musique

POCHETTE CADEAU GRATUITE
cette année, offrez de la musique!
À l'achat de tout disque d'un artiste québécois d'ici à la saint-valentin, l'ADISQ vous offre une jolie pochette cadeau.

gagnez des billets de spectacle
Inclus avec votre pochette: temps show, le calendrier des spectacles de musique et d'humour, au Québec, ce printemps. Courez la chance de gagner 10 paires de billets!

inscriptions sur adisq.com

Les disquaires participants: Archambault, Best Buy, Future Shop, HMV, les Librairies Renaud-Bray, Music World, Musigo, Wal-Mart, Zellers et plusieurs disquaires indépendants.

Québec

ADISQ

Quand on aime la musique pour vraie LA COPIE, NON MERCI.

LE MONDE

Indépendance du Kosovo

Le soutien de Moscou à Belgrade est incertain

La Serbie peine à définir une position unifiée

Belgrade — La classe politique serbe s'interrogeait hier sur la stratégie à suivre après la présentation du plan de l'ONU pour l'avenir du Kosovo, la Russie, alliée traditionnelle de la Serbie, ayant exhorté inopinément Belgrade à se montrer «constructif».

La nouvelle est tombée alors que l'Etat serbe, en pleine transition après des élections qui n'ont donné aucune majorité tranchée, peine à définir une position unifiée. Belgrade pensait pouvoir compter à coup sûr sur le soutien de Moscou, qui dispose d'un droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU. Or le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, cité par la presse du week-end, a fait savoir qu'il n'était pas du tout garanti que Moscou utilise son veto pour empêcher l'indépendance du Kosovo.

Certains partis ont proposé de demander un délai à l'ONU

aille à Vienne et qu'il représente temporairement la position de la Serbie.»

Tadic et Kostunica, rivaux en politique, ont réagi différemment à l'évolution proposée du statut du Kosovo, à savoir une large autonomie suivie de l'indépendance. Tadic a reçu Ahtisaari quand il est venu présenter son plan à Belgrade, contrairement à Kostunica.

Hier, Tadic a déclaré que le nouveau parlement devait siéger immédiatement pour débattre du plan d'Ahtisaari, de la réponse de Belgrade et de la formation d'une équipe de négociateurs.

Selon la presse serbe, certains partis ont proposé de demander un délai supplémentaire à l'ONU tandis que d'autres prônaient une session d'urgence du parlement sortant pour renouveler le mandat de l'ancienne équipe chargée des négociations sur le Kosovo.

Hier, le quotidien serbe *Blic* citait des sources gouvernementales selon lesquelles des responsables russes auraient prévenu Kostunica que «si la Serbie rejette tout, la Russie ne la soutiendra pas, car elle n'est pas constructive».

En visite au Kosovo, un émissaire des États-Unis, Frank Wisner, a déclaré au sujet du plan d'Ahtisaari qu'il s'agissait d'une «excellente proposition méritant un entier soutien», ajoutant qu'il irait à Moscou pour tenter d'y rallier la Russie.

Une délégation européenne comprenant le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, et le représentant de la diplomatie de l'UE, Javier Solana, s'y trouve déjà pour tenter de rapprocher les vues entre la Russie et l'UE sur l'avenir de la province serbe séparatiste, majoritairement peuplée d'Albanais de souche.

Reuters

Début du procès d'un officier refusant d'aller en Irak

« Si le président peut trahir ma confiance, il est temps pour moi de réexaminer ce qu'il me demande de faire »

PATTY VOUVAKIS

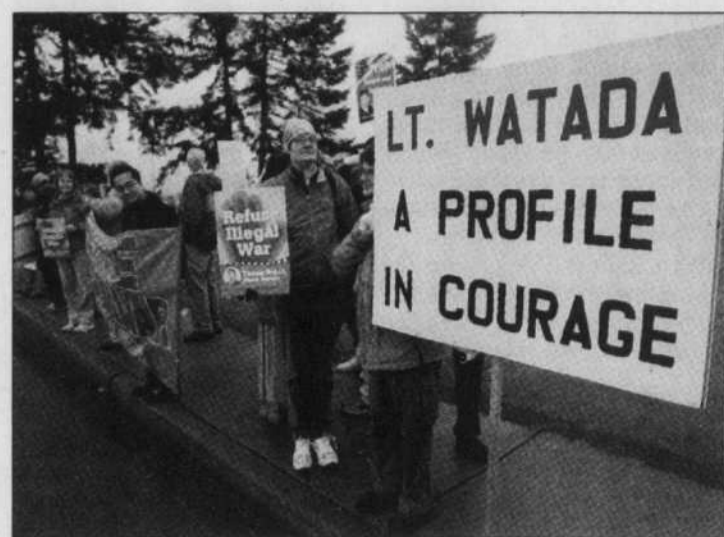
Fort Lewis — Une cour martiale américaine a commencé hier à examiner le cas du lieutenant Ehren Watada, premier officier d'active à refuser de se rendre en Irak, et érigé en symbole par des associations pacifistes qui ont appelé à manifester en sa faveur.

Le lieutenant Watada a persisté à plaider non coupable dès l'ouverture de son procès devant ce tribunal dans la base militaire de Fort Lewis, à 70 km au sud de Seattle.

Devant la base, cernée par un important dispositif policier, quelque 200 personnes se sont rassemblées pour témoigner leur soutien au militaire. Une vingtaine d'autres manifestations étaient prévues hier de New York à Los Angeles, y compris devant la Maison-Blanche à Washington.

Ehren Watada, 28 ans, engagé dans l'armée en 2003, a refusé en juin 2006 de partir avec son unité envoyée en Irak, exprimant publiquement ses objections de conscience. Il est poursuivi à la fois pour son refus et pour ses déclarations, qualifiées de comportement impropre à un officier.

«En lisant la quantité de mensonges que l'administration Bush a utilisés pour déclencher et mener cette guerre, j'ai été choqué [...] Si



ROBERT SORBO REUTERS

Des manifestants se sont rendus hier à Fort Lewis.

le président peut trahir ma confiance, il est temps pour moi de réexaminer ce qu'il me demande de faire», a déclaré le lieutenant, selon l'acte d'accusation.

Ehren Watada, qui risque jusqu'à quatre ans de prison, est le premier officier de l'armée américaine à désobéir publiquement à un ordre de déploiement en Irak. Selon Amnesty International, trois soldats américains non gradés ont déjà été condamnés à des peines de 12 à 15 mois de

prison pour avoir refusé de participer à ce conflit.

Alors que l'armée insiste sur le fait qu'un soldat doit respecter la chaîne de commandement et ne peut pas choisir sa guerre, le lieutenant Watada estime que la Constitution l'autorise à refuser un ordre illégal.

Le juge chargé de l'affaire a cependant déjà annoncé que la légalité de la guerre en Irak ne serait pas évoquée au procès, estimant que cette question n'était pas du

ressort du judiciaire. Les débats porteront donc uniquement sur les faits — refus de partir et déclarations — que l'officier ne conteste pas, et sur la peine. Pour pallier ce manque, plusieurs associations pacifistes ont organisé de fausses audiences ces derniers jours, mettant en scène des témoins expliquant que M. Bush a menti sur les raisons de la guerre et qu'il n'a pas respecté le droit international.

Le lieutenant Watada, assigné à un travail de bureau à Fort Lewis en attendant l'ouverture de son procès, a aussi reçu le soutien de nombreuses personnalités, selon le site Internet de son comité de soutien.

«J'admire votre geste courageux et moral. Dans la tradition chrétienne, l'éthique insiste sur la primauté absolue que chacun doit accorder à sa conscience. C'est un impératif catégorique», a écrit M^{re} Desmond Tutu, prix Nobel de la paix sud-africain.

«Si un patriote est celui qui aime et défend son pays, alors Ehren Watada est vraiment un patriote, parce qu'il refuse de participer à une guerre qui fait souffrir le peuple irakien et qui augmente la menace de souffrances pour les Américains», a ajouté l'actrice militante Susan Sarandon.

Agence France-Presse

Alerte sanitaire à Djakarta



ENNY NURAHENI REUTERS

PLUS DE 50 000 HABITANTS de Djakarta ont eu besoin de soins pour des maladies allant de la bronchite à la diarrhée en conséquence des inondations qui touchent la capitale indonésienne et font craindre des épidémies plus graves, ont indiqué hier les autorités. La montée des eaux a fait une trentaine de morts et a déplacé 340 000 habitants dans cette ville qui en compte neuf millions. Elles ont atteint par endroits quatre mètres de profondeur. L'armée indonésienne a dit avoir déployé plus de 4000 soldats et fourni des dizaines de canots et de camions pour venir en aide aux habitants sinistrés. Le soleil brillait à nouveau hier sur la capitale après une nouvelle nuit de pluies torrentielles. Le météo nationale prévoyait toutefois des averses d'intensité variable. Le gouverneur de Djakarta, Sutiyoso, a déclaré à la station de radio Elshinta que les habitants des quartiers exposés aux inondations devaient les évacuer.

Appel à la réinsertion des enfants-soldats

La situation des filles requiert une attention particulière

Paris — Une conférence internationale à Paris sur les enfants-soldats, qui a entendu le témoignage choc d'un ancien combattant de 12 ans, a appelé hier à la mobilisation pour aider à la réinsertion des jeunes miliciens, évoquant en particulier le sort dramatique des filles.

Ishmael Beah, ancien enfant-soldat de Sierra Leone, petit pays d'Afrique de l'Ouest où la guerre civile a été marquée par de nombreuses atrocités, a livré à l'ouverture de la conférence son témoignage sur ce que furent ses années de maquis. Ishmael a commencé à tuer vers 12 ans.

«Il fut un temps, a-t-il raconté, où prendre un fusil et tirer sur quelqu'un était devenu quelque chose d'aussi facile que de boire un verre d'eau.» L'enfer a duré quatre ans, a précisé le jeune homme âgé aujourd'hui de 26 ans.

Ishmael en est sorti. Mais le drame des enfants-soldats touche encore quelque 250 000 mineurs dans le monde.

La conférence de Paris réunit jusqu'à aujourd'hui tous les acteurs concernés par cette question, depuis les Etats touchés par le phénomène jusqu'aux pays donateurs et aux travailleurs de ter-

rain, en passant par les représentants des forces de maintien de la paix. Une soixantaine de pays y sont représentés.

«La honte et le déshonneur ressentis par les filles ayant été associées aux groupes armés sont les raisons majeures qui font que la majorité d'entre elles ne s'est pas présentée pour l'identification et la vérification qui leur auraient permis d'accéder aux services offerts par le programme national de réinsertion», a souligné le ministre des Affaires étrangères de la République démocratique du Congo (RDC), Raymond Ramazani Baya, dans un message transmis à la conférence. Il a évalué à plus de 33 000 le nombre des enfants-soldats en RDC ces cinq dernières années.

Plusieurs intervenants ont souligné le drame de ces jeunes filles stigmatisées auprès de leur communauté d'origine, réduites souvent à l'état d'esclaves sexuels et qui se retrouvent avec un enfant, l'enfant de l'ennemi, dont personne ne veut.

Mais plusieurs orateurs ont insisté également sur le difficile exercice que représente la réinsertion des enfants-soldats.

Le commandant des forces de

la MONUC, déployées en RDC, le général Babacar Gaye, a mis en garde contre les dangers des aides financières individuelles attribuées aux enfants-soldats démobilisés ou libérés.

La conférence de Paris sur les enfants-soldats doit s'achever par un engagement solennel des Etats participants à lutter contre le fléau. La conférence entérinera aussi un document de mesures spécifiques, appelé les principes de Paris, qui synthétisera les meilleures pratiques dans le domaine. — AFP

ÉTATS-UNIS

Des prélèvements d'ADN pour toute personne arrêtée

Washington — Les États-Unis se préparent à prélever systématiquement un échantillon d'ADN sur les suspects détenus par les autorités fédérales, y compris des centaines de milliers d'immigrés clandestins, selon le *New York Times* publié hier.

Les nouvelles règles, qui doivent être mises en place par le ministère de la Justice, visent à rendre ces prélèvements aussi communs que les relevés d'empreintes digitales pour toute personne arrêtée, alors que, pour l'instant, les autorités fédérales ne prélèvent d'ADN que sur des criminels inculpés. Aucun commentaire n'a pu être obtenu dans l'immédiat auprès du ministère.

Selon le *New York Times*, les immigrés clandestins sont particulièrement visés par ces dispositions, autorisées par le Congrès en janvier 2006, dans un amendement inscrit à une loi sur la lutte contre les violences faites aux femmes.

Cette mesure recueille un fort soutien auprès des organisations de défense des victimes de crimes et de quelques groupes féministes qui estiment que cela aidera à identifier les agresseurs sexuels. Mais les organisations de défense des droits civiques y voient une atteinte à la vie privée.

«Les fichiers d'ADN peuvent révéler nos maladies, physiques et mentales. Lorsque le gouvernement commence à pénétrer dans notre intimité, cela devient de l'intrusion», déclare Peter Neufeld, codirecteur de Innocence Project, une organisation qui a permis à de nombreux prisonniers de se soustraire à un prélèvement d'ADN, cité par le quotidien. «C'est à grande échelle, cela fait peur», estime de son côté Deborah Notkin, avocate spécialisée dans la défense des immigrés.

Agence France-Presse

Les disparitions forcées deviennent interdites

La Convention de l'ONU sera signée aujourd'hui

Paris — La Convention internationale contre les disparitions forcées, adoptée en décembre par l'ONU sous l'impulsion de la France et de l'Argentine, sera signée aujourd'hui à Paris en présence de responsables d'une cinquantaine de pays.

Cette convention «Pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées», adoptée après 25 ans d'efforts, aura une valeur contraignante dès qu'elle aura été ratifiée par au moins 20 pays.

Elle permettra d'interdire «les lieux de détention secrets, ainsi que de justice, en reconnaissant aux victimes et à leurs proches un droit à réparation ainsi qu'à la vérité», a souligné le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, Jean-Baptiste Mattéi.

Elle obligera les pays signataires à sanctionner pénalement la détention ou la séquestration ou «quelque autre forme de privation de liberté perpétrée» par des fonctionnaires ou des «groupes liés à l'Etat». Un comité composé de 10 experts nommés pour quatre ans veillera au respect de ces obligations.

«Ce texte comble un vide juridique en érigeant en crime, en

temps de paix comme de guerre, les disparitions forcées», a souligné M. Mattéi.

Des centaines voire des milliers de disparitions de ce type ont eu lieu dans certains pays, comme l'Argentine ou le Chili. En 2005, 535 nouvelles disparitions forcées ont été enregistrées dans le monde. Depuis 1981, 41 000 cas dans quelque 90 pays n'ont jamais été élucidés.

Le Haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Louise Arbour, le procureur de la Cour pénale internationale, Luis Moreno Ocampo, et la présidente des Mères de la place de mai, Marta Vazquez Ocampo, seront présents, aux côtés de plusieurs ONG.

L'Argentine, où environ 30 000 personnes ont disparu pendant la dictature (1976-83), sera notamment représentée par sa première dame, la sénatrice Cristina Fernandez de Kirchner, épouse du président Nestor Kirchner.

Un des chapitres de la convention est consacré aux enfants de disparus, arrachés à leurs parents puis adoptés, et qui seraient jusqu'à 500 en Argentine.

Agence France-Presse

Haniyeh veut un accord avec Abbas

Gaza — À la veille de la rencontre de La Mecque, le premier ministre palestinien Ismaïl Haniyeh, issu du Hamas, a souhaité hier la conclusion d'un accord en vue de la formation d'un gouvernement d'union et d'un arrêt des affrontements entre factions qui ont fait 80 morts depuis décembre. Invités par le roi Abdallah d'Arabie saoudite, Haniyeh et Khaled Méchaal, chef du bureau politique du mouvement islamiste, doivent s'entretenir aujourd'hui dans la ville sainte avec une

délégation du Fatah emmenée par Mahmoud Abbas président de l'Autorité autonome. «Il peut y avoir des obstacles, mais nous confirmons que nous nous y rendons avec de réelles intentions de parvenir à un accord palestino-palestinien qui mettra fin aux tensions et renforcera l'unité nationale», a déclaré le chef du gouvernement. «Nous n'avons d'autre choix que de parvenir à un accord», a-t-il insisté, se félicitant du respect de la trêve conclue samedi soir par le Hamas et le Fatah. — Reuters

Par un collectif d'auteurs
Coordonnateur de projets
Marie-Louis d'Auteuil

**LE TREMPLIN...
VERS LA RÉUSSITE**

Français langue d'enseignement
en 3^e et 5^e secondaire
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

FRA-3031-3 17,75 \$
FRA-5141-1 10,25 \$
FRA-5142-2 14,95 \$

école nouvelle
514-843-5991
Division LIDEC inc.

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

ÉDITORIAL

L'homme de l'Ouest

Malgré les pressions exercées par la poignée de ministres conservateurs du Québec, par l'opposition et par le gouvernement Charest, le premier ministre Stephen Harper a tranché: Boeing décidera elle-même où dépenser les milliards exigés en contrepartie de l'achat par le Canada de quatre avions géants pour la Défense nationale. Pas d'appel d'offres, aucun souci de répartition régionale, que le plus fort gagne!

Depuis leur arrivée au pouvoir, il y a un an, les conservateurs ont mis l'accent sur les dépenses militaires comme rarement un gouvernement canadien l'avait fait en temps de paix. Fort de l'appui d'une majorité de Canadiens à la présence militaire en Afghanistan, ce gouvernement croit qu'il a les coudees franches pour ajouter 5,3 milliards au budget de la Défense d'ici cinq ans, et une vingtaine de milliards supplémentaires pour l'achat d'équipements militaires.

Il va de soi qu'une armée a besoin d'équipements de qualité. On a suffisamment ri des vieux hélicos, le temps est venu de moderniser l'arsenal. Le problème n'est donc pas là, mais sur le choix des équipements, sur les procédures à suivre et les retombées économiques pour le pays.

Les conservateurs transgressent toutes les règles. Alors que l'achat d'équipements devrait correspondre aux orientations que le pays entend donner à son armée, on ne connaît toujours pas le Plan de capacité militaire, traduction libre du Defense Capability Plan, attendu depuis des mois. En fait, l'armée veut tirer son épingle du jeu rapidement en profitant de la présence d'un gouvernement on ne peut plus sensible à ses demandes. Son état-major a confectionné une liste d'épicerie exhaustive qu'elle s'est pressée de faire adopter par le bureau du premier ministre: avions-cargos, avions de recherche et de sauvetage, hélicoptères, navires pour le transport d'équipements, camions, et ainsi de suite.

En temps normal, l'armée fixe les caractéristiques des équipements nécessaires à partir de son Plan, le gouvernement donne son aval et confie la responsabilité des achats aux fonctionnaires de Travaux publics. Or, cette fois-ci, l'armée a imaginé des exigences qui ne laissent place à aucune concurrence. Ainsi, tant les 16 hélicoptères Chinook (2,7 milliards de dollars) que les 17 Hercules (5 milliards) et les 4 Boeing C 17 (3,4 milliards) n'auront pas fait l'objet d'appels d'offres. Pourtant, dans chaque cas, des produits concurrents existent. Combien paierons-nous de trop pour cette coquetterie militaire?

Et encore! Si cette façon de faire exceptionnelle avait pour objectif de favoriser l'économie canadienne! Au contraire, les Boeing seront fabriqués et entretenus aux États-Unis, et Ottawa ne sait pas où ni comment Boeing dépensera l'équivalent en achats de biens et services canadiens au cours des années du contrat. Étant donné l'importance qu'occupe l'aéronautique dans l'économie du Québec, deux ministres conservateurs, MM. Bernier et Fortier, ont vainement tenté de convaincre leurs collègues de forcer Boeing à investir au moins 40 % des 3,2 milliards du contrat ici. Mais cédant aux pressions des députés du reste du pays plus nombreux et plus influents, M. Harper en a décidé autrement. Boeing sera donc libre d'encourager, en priorité, ses propres alliés qui sont surtout concentrés en Ontario et dans l'Ouest.

Au lieu de recevoir la moitié des retombées d'achat et d'entretien à long terme de cet important contrat dont le coût équivaut à la construction des deux grands centres hospitaliers montréalais — comme le soulignait André Boisclair, avec justesse —, le Québec pourrait même subir les contrecoups d'un renforcement de la concurrence des autres provinces. Cela n'a aucun sens!

j-rsansfacon@ledevoir.com

Le sprint pour l'argent

Dans les territoires palestiniens, un cessez-le-feu n'attend pas l'autre. Celui que les militants du Hamas et du Fatah observent ces jours-ci, d'ailleurs tant bien que mal, est le troisième d'une série amorcée il y a une quinzaine seulement. Au terme de chaque négociation entre représentants de partis qui aspirent à faire main basse sur tous les pouvoirs, on constate le même topo: les hommes en armes refusant de laisser le terrain aux forces officielles de sécurité, des coups sont tirés, des morts sont comptés. L'objectif recherché par chacun? Être en position de force lors...

Alors que des pourparlers commencent aujourd'hui à La Mecque sous le parrainage de l'Arabie saoudite, pour le Hamas comme pour le Fatah, cet exercice a ceci d'extrêmement important à leurs yeux que des millions et des millions d'aide pour les Palestiniens vont être accordés par l'Arabie saoudite, bien évidemment, mais aussi par les riches royaumes du golfe Persique. Bref, chacun des protagonistes entend se disputer les bonnes grâces des Saoudiens et des autres.

L'argent, comme on le sait, étant le nerf de la guerre, le Hamas veut en récolter un maximum pour renforcer l'emprise qu'il détient à Gaza, mais aussi sur les réseaux scolaire et hospitalier de Cisjordanie. Dans le cas du Fatah du président Mahmoud Abbas, le but est plus complexe. Pour ce dernier, cette rencontre est d'abord l'occasion de se refaire une virginité.

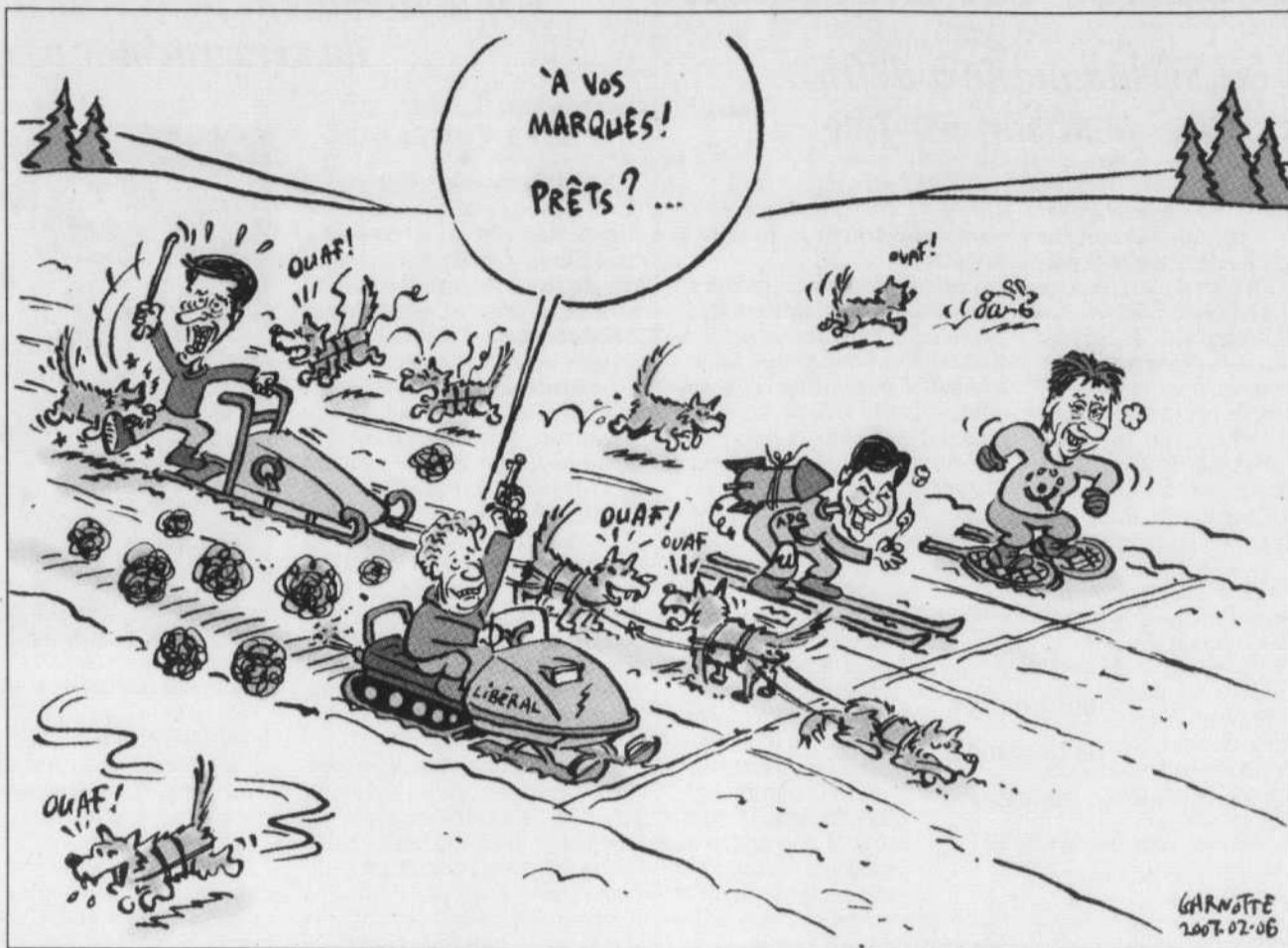
En effet, depuis la première guerre du Golfe, l'Organisation de libération de Palestine (OLP) ne jouit plus de la manne financière que l'Arabie saoudite allouait antérieurement. Cette désaffection financière avait été justifiée par le soutien que Yasser Arafat avait apporté à Saddam Hussein lors de son invasion du Koweït. Cette décision politique d'Arafat avait eu pour conséquence indirecte de remplir les coffres du Hamas de pétrodollars.

Cela rappelé, le Fatah espère obtenir suffisamment de fonds pour faire concurrence au Hamas dans les activités qui ont fait sa popularité, soit le scolaire et le médical. Car cette organisation ayant la fâcheuse habitude d'accorder sa préférence aux personnes qui en sont membres, le Fatah s'estime aujourd'hui en mesure de contrer cette culture du clientélisme en s'engageant à servir tous les Palestiniens.

Pour hausser son crédit auprès des Saoudiens sunnites, le Fatah a fait un geste qui d'ailleurs en dit long sur l'extrême tension qui a cours avec son adversaire: sept Iraniens, donc des chiïtes, qui conseillaient ce dernier ont été arrêtés. Cet emprisonnement devrait d'autant plus satisfaire les Saoudiens qu'ils craignent comme jamais une montée en puissance des chiïtes dans cette région. Entre le Hezbollah au Liban et l'étrange alliance conclue entre le Hamas sunnite et les ayatollahs iraniens, les Saoudiens ainsi que les Égyptiens et les Jordaniens jugent une contre-offensive nécessaire. A moins évidemment d'une surprise, le président Abbas devrait obtenir davantage que le Hamas au terme de ce sommet. C'est en tout cas ce que souhaite.



Jean-Robert Sansfaçon



LETTRES

Où est-elle, aujourd'hui ?

Chers membres du PQ, Vous l'avez traitée de bourgeoise. Vous avez critiqué ses tenues, sa coiffure et son poids. Vous avez regardé son impressionnant et quasi inégalé bilan politique et vous avez dit «elle n'a pas vraiment fait ses preuves». Vous avez choisi l'image, la supposée jeunesse et les prétendues idées nouvelles au lieu de la compétence et du bon sens.

Où est-elle, aujourd'hui, votre second choix? L'entendez-vous critiquer son adversaire? La voyez-vous faire la tournée des médias pour réclamer la tête de celui qui l'a coiffée au poteau? La voyez-vous se servir d'un sondage pour vous crier «je vous l'avais bien dit?»

Non, la dame a trop de classe. En fait, vous ne la méritiez pas. Vous avez choisi ce clown. Maintenant, faites avec, et cessez de geindre!

Isabelle N. Miron
Gatineau, le 31 janvier 2007

Et l'essentiel ?

Lorsque Bernard Landry a accepté d'être chef du PQ, il a déclaré ceci: «C'est à moi qu'il revient désormais de réaliser la souveraineté du Québec.» Plus tard, sur un coup de tête, dans un mouvement d'orgueil mal placé, il a démissionné de son poste et a renoncé à son destin. Mal lui en prit, et l'on dit qu'il s'en repent amèrement. Les événements des derniers jours en témoignent. Mais si Bernard Landry veut reprendre du service, qu'il se présente à une élection. En attendant, qu'il avale sa pilule.

Quant aux militants du parti, ils ont préféré André Boisclair à Pauline Marois pour remplacer le chef démissionnaire. Certains semblent s'en mordre les doigts et la déroute actuelle le justifie d'accabler un chef dont le comportement, admettons-le, en laisse plus d'un perplexe.

Le drame de tout ce théâtre, c'est que les hommes qui en sont les acteurs passeront pour avoir négligé l'essentiel, soit l'absolue nécessité pour le Québec et le Canada de défaire un lien constitutionnel qui ne profite ni à l'un ni à l'autre et de fonder deux pays souverains amis. Tel est l'enjeu. L'heure est à la cohérence des idées et à la solidarité de tous ceux qui croient en la souveraineté du Québec et en l'avenir d'un vrai pays de langue et de culture françaises en Amérique du Nord. Tout le reste est vanité.

Richard Weilbrenner
Sutton, le 1^{er} février 2007

Les meurtrissures de la démocratie

L'affaire Boisclair tourne à l'acharnement médiatique qui n'éclaire en rien les enjeux des prochaines élections provinciales et décourage les éventuels aspirants à des fonctions politiques.

On assiste au lynchage d'une personnalité qui n'a même pas eu l'occasion de faire ses preuves. Ses erreurs passées sont sans cesse ramenées sur la place publique, ses choix personnels ridiculisés, ses capacités intellectuelles, son jugement et sa sincérité mis en doute. Dans son propre parti, les tensions sont exacerbées par des membres qui ont fait leur temps et qui vivent sur des regrets ou des utopies. Le dénigrement est tel que mêmes ceux et celles qui lui ont fait confiance pour rejoindre le parti et tenir davantage compte des enjeux actuels se mettent à douter. Le gouvernement Charest, relayé par une presse et d'autres médias majoritairement complaisants, semble en tirer des bénéfices électoraux évidents.

Ce déchaînement démagogique biaise un débat qui devrait permettre aux chefs politiques de faire valoir leurs idées, leurs valeurs et leur leadership, et aux citoyens de faire un choix éclairé sur les politiques les plus à même de diriger le Québec. C'est la

démocratie qui sortira meurtrie de cet exercice de démolition. Comme les Romains excités à la vue des chrétiens dévorés par les lions, nous assistons à une joute électorale où tous les coups sont permis, distrayant le bon peuple du bilan peu reluisant du gouvernement actuel et des vrais enjeux de la prochaine élection.

Jean-Maurice Hamel,
Québec, le 31 janvier 2007

Les «gens ordinaires», dites-vous ?

Lors de la dernière course à la direction du Parti québécois, j'avais appuyé Pauline Marois pour son expérience, ses idées et ses projets. Dans l'enthousiasme général des militants péquistes devant la perspective d'avoir un jeune comme chef, j'ai tenté de convaincre mon entourage que la jeunesse n'apporte pas nécessairement la connaissance, le savoir et les aptitudes nécessaires pour diriger un parti et éventuellement un pays.

Je n'ai rien contre la personnalité d'André Boisclair, mais je n'ai jamais été d'accord avec sa philosophie politique qui se situe à droite. D'ailleurs, il faudrait suggérer à M. Boisclair, aux «lucides» et aux tenants du conservatisme qui s'attaquent aux acquis des travailleurs de se pencher sur la situation réelle des «gens ordinaires» dont ils disent être les porte-parole. Avez-vous demandé à ceux et celles qui gagnent un salaire de crève-faim et à la classe moyenne qui peine à arriver pour se nourrir et se loger quelles sont leurs conditions d'emploi? Un tour rapide autour de moi me fournit un portrait inquiétant: la majorité des gens que je connais n'aiment pas leur travail, que ce soit dans les secteurs publics, parapublics ou privés. Pourquoi? Parce que les administrateurs et les dirigeants d'entreprises gèrent de manière si médiocre leurs organisations et leurs affaires qu'ils découragent leurs employés et provoquent ainsi une perte de stimulation.

Le problème n'est pas tant les travailleurs qui ne veulent pas s'investir dans leur emploi, mais plutôt la gestion des patrons qui entraîne un climat de travail improductif. De nombreuses personnes m'ont fait part de leur dégoût devant les décisions injustes et illogiques de leurs dirigeants, alors que ces derniers se permettent des avantages sociaux et financiers qu'ils refusent aux employés. En fait, il serait peut-être temps que les dirigeants, les patrons et les gestionnaires regardent leur propre performance avant de critiquer celle des autres. Ils seraient peut-être surpris de constater qu'ils constituent une grande partie du problème du travail et de l'emploi au Québec de même que ce qu'ils appellent «le manque de productivité». Je suis fatigué d'entendre les accusations contre les syndicats, les travailleurs trop gâtés, les conditions de travail qu'il faut reconsidérer pour être plus compétitif. Il est curieux que les dirigeants, les patrons et les administrateurs ne remettent jamais en question leurs privilèges. Si l'on doit se sacrifier, pourquoi ne le font-ils jamais eux?

Richard Chartier
Laval, le 30 janvier 2007

La faute aux voisins ?

Le constat de Charles Lapointe, p.-d.g. de Tourisme Montréal, est exact: la ville est dans un état lamentable. La négligence de tous, citoyens, commerçants, propriétaires, employés municipaux et gouvernement municipal, amène progressivement le délabrement et l'insalubrité. La source du problème est profonde. Les citoyens fuient la ville vers les banlieues et ceux qui restent, en majorité des locataires peu fortunés, blâment toujours le voisin ou le propriétaire. Ne reste que les grands chantiers comme le CHUM qui, espérons-le, revitaliseront la ville et nous feront oublier les ratés des projets inachevés tels que l'autoroute Ville-Marie et le Stade olympique.

Alexandre Dulude
Montréal, le 31 janvier 2007

Un sale coup aux Montréalais

Quelle déception que d'entendre et de lire le p.-d.g. de Tourisme Montréal, Charles Lapointe. Je ne crois pas que ce soit la bonne tribune pour dénoncer l'état de la propreté à Montréal. M. Lapointe a le devoir de faire la promotion de Montréal et d'attirer les gens de l'international. Avec de tels propos, il a carrément repoussé les investissements étrangers. J'ai l'impression que la Ville de Montréal est plus propre qu'avant et que de grands efforts ont été faits. La propreté n'est pas qu'une affaire d'élus, elle est aussi notre responsabilité. M. Lapointe devrait se garder une petite gêne au lieu de critiquer et de mordre la main qui le nourrit et par conséquent faire fuir les investisseurs et les touristes. Est-ce que le p.-d.g. de Nike irait dénoncer sa propre entreprise sur la place publique? Est-ce que le p.-d.g. de McDonald's a déjà mentionné que sa nourriture était infecte?

Non. M. Lapointe devrait tenter de trouver des solutions et les soumettre derrière les portes closes aux autorités. Ce n'est pas la Ville qui est sale, c'est Charles Lapointe qui a joué un sale tour à Montréal.

Serge L'Heureux
Montréal, le 31 janvier 2007

«Today's choice...»

Le Devoir (31 janvier) nous informe que «la loi 101 est respectée à Montréal, selon OLF». L'Office de la langue française tire cette conclusion après une enquête auprès de 2500 commerces au centre-ville. Or, l'OLF aurait peut-être dû jeter un coup d'œil sur les autobus de la STM qui sillonnent la ville. Ceux-ci sont de plus en plus couverts de publicités unilingues anglaises d'institutions dites «culturelles» (CTV, CJAD, Q92, etc.). S'agit-il d'une attaque orchestrée contre l'esprit, sinon la lettre, de la loi 101? J'ai eu la réponse l'autre jour quand j'ai vu un de ces autobus unilingues anglais arborant la nouvelle publicité de la Commission scolaire English Montreal (sic): «Today's choice. Tomorrow's success.» Lire: choisis l'anglais si tu veux devenir riche et puissant.

Laurent McFalls
Professeur titulaire de science politique,
UdeM
Montréal, le 1^{er} février 2007

Les accommodements pour le dieu économique

On n'arrête pas de parler des grandes difficultés vécues par des travailleurs en sursis ou qui perdent carrément leur emploi. Il y a eu récemment plusieurs fermetures d'entreprises. Pourtant, on nous dit que l'économie va bien et même que la rémunération moyenne est en hausse. Mais quiconque sait comment se calcule une moyenne comprendra qu'une augmentation du revenu moyen peut être due à une augmentation plus que généreuse du revenu d'un seul p.-d.g. d'entreprise, celle-ci cotoyant des pertes de revenus, moins spectaculaires certes, mais touchant des milliers de travailleurs. On objectera que ce n'est qu'une hypothèse, que rien ne dit que la réalité est telle.

J'aurais préféré que l'on nous parle de revenu médian (revenu sous lequel on retrouve 50 % des individus et au-dessus duquel se retrouve l'autre groupe de 50 %). Il aurait sûrement été un indicateur plus réaliste. Cette statistique sur le revenu moyen me semble assez proche de celle qui dit que l'économie va bien alors qu'une grande proportion des gens, bien qu'ils soient au travail, le sont avec des conditions et des salaires de moins en moins attractifs, comme si l'économie était une entité désincarnée n'ayant plus vraiment de liens avec ceux que, pourtant, elle devrait servir. A quand la laïcité face au dieu économique?

Suzanne Grenier
Québec, le 31 janvier 2007

IDÉES



ARCHIVES REUTERS

Les maisons et les véhicules sont de plus en plus gros, alors que nous avons de moins en moins d'enfants. Cela a un effet important et direct sur la production de GES.

La réduction de la consommation

Une dimension oubliée de la lutte contre les GES

PASCAL GRENIER

Président, Groupe de simplicité volontaire de Québec,

SERGE MONGEAU

Pionnier du mouvement de simplicité volontaire au Québec*

La lutte contre les gaz à effet de serre (GES), afin de limiter les changements climatiques, a déjà fait l'objet d'un plan relativement détaillé du gouvernement du Québec, tandis que le fédéral vient de faire l'annonce de projets fragmentés.

Aucun des deux ordres de gouvernement cependant ne fait état de la réduction de la consommation générale comme élément stratégique de son plan. En effet, les initiatives du Québec et du Canada abordent surtout la question sous l'angle des améliorations technologiques et de l'accroissement des investissements, principalement dans les domaines du transport, du bâtiment et de la production énergétique.

Pourtant, le simple fait de réduire la consommation pourrait être une mesure extrêmement rapide, efficace et peu coûteuse. Elle ne nécessiterait que des ressources pour concevoir des campagnes de publicité.

S'ajoutant à l'accélération du programme nucléaire iranien, aux appels en faveur de l'élimination d'Israël et aux activités hautement médiatisées visant à nier l'existence de l'Holocauste, le comportement de l'Iran, vu du Caire, de Riyad, d'Amman et de certains quartiers de Beyrouth, présente une menace à la stabilité régionale, mais encore plus à leur propre sécurité et à leur survie.

À Washington, Jérusalem et Londres, on note un intérêt certain pour la formation d'un «quartet arabe» regroupant l'Égypte, l'Arabie Saoudite, la Jordanie et les principautés du Golfe, quartet qui viendrait compléter le travail de l'actuel quartet international (États-Unis, Union européenne, Russie et ONU) sur les questions du Moyen-Orient et qui pourrait concerner ses efforts avec lui.

Est-ce qu'un tel regroupement est possible et viable?

Intérêts communs

Ces entités ont des intérêts communs considérables, notamment:

- stopper la descente aux enfers de l'Irak et la montée parallèle du pouvoir chiite dans ce pays;
- au Liban, soutenir le premier ministre libanais Siniora devant les tentatives de renversement de son gouvernement par une coalition menée par le Hezbollah et soutenue par la Syrie;
- mettre un frein à l'anarchie grandissante dans les zones administrées par l'Autorité palestinienne en soutenant une forme quelconque de gouvernement d'unité nationale;
- remettre sur les rails les négociations de paix entre Israël et le monde arabe, depuis longtemps enlisées, idéalement à partir des résolutions du Sommet arabe de Beyrouth de 2002.

Toute avancée sur l'un ou l'autre de ces fronts contribuerait à affaiblir les prétentions de l'Iran d'im-

poser son hégémonie à l'échelle régionale.

proche des gouvernements actuels, qui s'appuie sur des investissements toujours plus considérables, est une fuite en avant.

Un lien direct

Tant que la publicité omniprésente incitera les gens à consommer toujours davantage, nous assisterons à une course folle à la satisfaction de faux désirs par des objets souvent non nécessaires. La consommation et la surconsommation (certains parlent d'hyperconsommation) est en lien direct avec l'épuisement des ressources et diverses pollutions, dont le dégagement de GES.

Une mise en application d'une réduction de la consommation n'a pas besoin de décisions au sommet (quoique cela serait bienvenu). Elle peut se faire sur une base individuelle, sans délai, ne demande pas de recherche, de progrès technologiques ni d'investissements importants.

Voici quelques exemples de réduction de consommation qui seraient particulièrement efficaces:

- les voyages en avion: ils sont rendus très populaires, alors que c'est de loin le moyen de transport le plus producteur de GES;
- les maisons et les véhicules «surdimensionnés»: les maisons et les véhicules sont de plus en plus gros, alors que nous avons de moins en moins d'enfants. Cela a un effet important et direct sur la production de GES;
- l'étalement urbain: les banlieues s'étirent de plus en plus, ce qui provoque des déplacements très consommateurs en hydrocarbures, principaux producteurs de GES;
- la consommation de viande: les animaux absorbent des quantités considérables de céréales pour se nourrir, ce qui nécessite beaucoup d'énergies non renouvelables productrices de GES.

D'autres exemples de réduction peuvent être men-

tionnés relativement à certains gaspillages:

- les appareils électriques et électroniques qu'il n'est plus «rentable» de faire réparer et qui sont jetés lors du premier problème mécanique. Cela représente un gaspillage considérable de ressources et d'énergie, sans compter qu'il faut les remplacer.
- la fabrication et l'utilisation d'articles de sport motorisés, spécialement les moteurs à deux temps, souvent inutiles voire nuisibles et producteurs de GES.

De plus, dans un contexte de réduction de la consommation, on pourrait faire la promotion de la consommation d'articles usagés plutôt que neufs et on pourrait chercher à prolonger le plus possible la vie des biens matériels de toutes sortes.

Vers le mieux-être

Une diminution de la consommation, en plus d'être très bénéfique pour la réduction des GES amènerait, hors de toute attente, une amélioration de la qualité de vie. En effet, si quelqu'un consomme moins, il a moins besoin d'argent, ce qui lui permet de moins travailler. Cette récupération de précieux temps lui permet d'investir davantage dans sa croissance personnelle, dans l'harmonisation de la vie avec ses proches et dans l'investissement pour le bien de sa communauté. Tout cela permet d'accroître la cohérence entre ses valeurs et ses actions, ce qui favorise l'épanouissement personnel et le mieux-être individuel et collectif.

Bien sûr, la réduction de la consommation n'interpelle pas tous les gens de la même façon. Ainsi, ceux qui possèdent davantage (25 % de la population au Québec possède 75 % des ressources financières) sont ceux qui doivent fournir le plus d'efforts dans la réduction de leur consommation. Pour eux, la voie de la philanthropie est tout indiquée pour disposer de leurs surplus.

Cette réduction de la consommation amènerait

évidemment une décroissance économique. Toutefois, est-ce si grave pour un pays qui est un des plus riches du monde?

On peut affirmer qu'ici, ce n'est pas la richesse qui manque, mais c'est l'équilibre dans la répartition de celle-ci. Et, de toute façon, dans le contexte actuel, ce sont encore les riches qui s'enrichissent et les pauvres qui s'appauvrissent. De plus, dans une société où on respecterait davantage les objets en les faisant durer, il y aurait création de nombreux emplois et une autre économie en résulterait.

Pour ceux qui s'inquiéteraient encore des effets d'une réduction de la consommation de biens sur l'économie, mentionnons qu'il y a une solution: la consommation non matérielle. Celle-ci peut prendre la forme de consommation de services ou être reliée à la culture, au savoir, aux arts, aux sports, à la croissance personnelle, aux activités reliées à la nature, etc., pour autant que les composantes matérielle et énergétique soient minimales. Il y aurait donc ainsi quand même une certaine croissance économique, mais peu de pollution.

La réduction de la consommation et l'effet de serre sont donc intimement liés, même si ça ne paraît pas dans les plans québécois et canadiens actuels. De plus, la consommation et la nécessité de sa réduction apparaissent évidentes lorsque l'on envisage la question environnementale dans son ensemble.

Finalement, la simple recherche de l'équilibre humain dans une société qui court dans tous les sens, amène les personnes qui s'arrêtent à mettre de l'ordre dans leur vie. Alors les priorités sont déplacées en dehors de ce matérialisme irresponsable et immature qui caractérise trop souvent la société occidentale contemporaine.

*Appuyés par les conseils d'administrations du Réseau québécois pour la simplicité volontaire et du Groupe de simplicité volontaire de Québec.

Un quartet arabe est-il possible?

BRUCE MADDY-WEITZMAN,

Professeure au Centre Moshe Dayan à l'Université de Tel Aviv, spécialiste en histoire de l'Afrique et du Moyen-Orient et du monde arabe contemporain

L'influence et l'assurance grandissantes de la République islamique d'Iran (d'obédience chiite) au Proche-Orient et dans la région du golfe Persique inquiètent de plus en plus ses voisins arabes sunnites. Plusieurs voient en effet la main de l'Iran dans les conflits qui secouent le Liban, l'Irak et les territoires palestiniens.

S'ajoutant à l'accélération du programme nucléaire iranien, aux appels en faveur de l'élimination d'Israël et aux activités hautement médiatisées visant à nier l'existence de l'Holocauste, le comportement de l'Iran, vu du Caire, de Riyad, d'Amman et de certains quartiers de Beyrouth, présente une menace à la stabilité régionale, mais encore plus à leur propre sécurité et à leur survie.

À Washington, Jérusalem et Londres, on note un intérêt certain pour la formation d'un «quartet arabe» regroupant l'Égypte, l'Arabie Saoudite, la Jordanie et les principautés du Golfe, quartet qui viendrait compléter le travail de l'actuel quartet international (États-Unis, Union européenne, Russie et ONU) sur les questions du Moyen-Orient et qui pourrait concerner ses efforts avec lui.

Est-ce qu'un tel regroupement est possible et viable?

Intérêts communs

Ces entités ont des intérêts communs considérables, notamment:

- stopper la descente aux enfers de l'Irak et la montée parallèle du pouvoir chiite dans ce pays;
- au Liban, soutenir le premier ministre libanais Siniora devant les tentatives de renversement de son gouvernement par une coalition menée par le Hezbollah et soutenue par la Syrie;
- mettre un frein à l'anarchie grandissante dans les zones administrées par l'Autorité palestinienne en soutenant une forme quelconque de gouvernement d'unité nationale;
- remettre sur les rails les négociations de paix entre Israël et le monde arabe, depuis longtemps enlisées, idéalement à partir des résolutions du Sommet arabe de Beyrouth de 2002.

Toute avancée sur l'un ou l'autre de ces fronts contribuerait à affaiblir les prétentions de l'Iran d'im-

poser son hégémonie à l'échelle régionale.

Mais obstacles nombreux

Même si les intérêts communs de ces pays semblent appeler la formation d'une alliance solide, il n'en reste pas moins que les obstacles à la création d'une telle alliance sont nombreux. Les capacités politiques, économiques et militaires de chacun des trois États non arabes du Moyen-Orient (la Turquie, l'Iran, Israël) surpassent en effet celles de l'Égypte, leader historique du monde arabe.

Théoriquement, le mariage du capital arabe saoudien et des États du golfe Persique, d'une part, et du poids démographique, culturel et stratégique de l'Égypte, d'autre part, pourrait créer un pôle d'égalité puissance, mais les Arabes de la Péninsule, chaque fois qu'on leur a proposé une initiative pouvant porter atteinte à leur souveraineté et à la maîtrise de leur richesse pétrolière, ont toujours refusé les avances de l'Égypte.

Par ailleurs, les exemples d'une érosion de l'influence régionale de l'Égypte au cours des dernières années ne manquent pas. Ainsi, le parrain américain de Mubarak a totalement ignoré le conseil que celui-ci lui donnait de ne pas envahir l'Irak en 2003; les efforts diplomatiques intenses de l'Égypte sur la scène palestinienne interne et dans le conflit israélo-palestinien ont donné des résultats négligeables; enfin, la Ligue arabe, présidée par l'ancien ministre des Affaires étrangères égyptien, Amr Moussa, s'est révélée une coquille vide, comme l'a récemment illustré l'échec des efforts de médiation de ce dernier pour dénouer la crise politique au Liban.

D'autre part, la situation intérieure de l'Égypte peut difficilement être qualifiée de reluisante. La question de la succession à la tête de l'État pèse de plus en plus lourd dans la vie politique du pays, les Frères musulmans, premier groupe d'opposition, ont encore accru leur influence et le régime maintient son style autocratique et brutal de gouvernance. Enfin, l'aptitude de groupes affiliés à al-Qaïda de continuer de frapper des sites touristiques à l'intérieur du Sinaï constitue une source permanente d'embarras.

Le poids de la Syrie

La coopération égypto-saoudienne sur les questions d'intérêt régional à l'époque post-Nasser a été la

plus efficace lorsqu'elle comportait un troisième pilier: la Syrie. En octobre 1973, les Saoudiens ont donné leur appui à la guerre égypto-syrienne menée contre Israël; en 1976, les trois pays en sont arrivés à une entente importante, bien que temporaire, sur le Liban et la diplomatie arabo-israélienne; en 1990-1991, l'Égypte et la Syrie ont procuré une essentielle légitimité arabe à la décision des Saoudiens de demander l'aide des États-Unis pour faire face à Saddam Hussein et évincer ses troupes du Koweït; les trois pays se sont ensuite concertés avec les États-Unis au moment où ces derniers lançaient les négociations israélo-arabes dans le cadre de la Conférence au sommet de Madrid.

Toutefois, au cours des trois dernières décennies, les intérêts et les choix politiques de la Syrie l'ont souvent mise en opposition avec l'une ou l'autre ou les deux autres «grandes» puissances arabes, de sorte que leur coopération devint au mieux sporadique. Ainsi, aucun de ces États ne voyait d'un bon oeil la domination de la Syrie sur le Liban et ont tenté à quelques reprises de contrecarrer ses plans dans ce pays.

Le rejet catégorique par la Syrie du traité de paix israélo-égyptien a laissé un goût amer au Caire, alors qu'à peu près à la même époque, l'alliance de la Syrie avec l'Iran (non arabe) dans sa guerre contre l'Irak (arabe) dans les années 1980 a relégué la Syrie au rang d'un État quasi-paria au sein du monde arabe.

Sous la conduite de Bashar el-Assad, la finesse dont savait faire preuve feu son père dans l'évitement des ornières et des champs de mines de la diplomatie régionale est devenue chose du passé. Le nouveau président syrien s'est campé sans scrupule dans une position nationaliste arabe militante sur la plupart des questions, tout en resserrant ses relations et en augmentant

même sa dépendance à l'égard de l'Iran. Le soutien sans réserve apporté par le président Assad aux groupes palestiniens radicaux, ses interventions virulentes lors des conférences arabes au sommet, l'implication syrienne apparente dans le meurtre du premier ministre libanais Rafiq al-Hariri et le soutien moral et matériel fourni par Assad au Hezbollah ont envenimé le climat au point où Damas peut à peine parler à ses voisins arabes.

Pendant ce temps, le chaos s'installe chaque jour un peu plus en Irak et l'incapacité ou l'absence de vo-

lonté apparente de la Syrie d'arrêter le mouvement des hommes et du matériel en provenance de son territoire vers les insurgés sunnites irakiens continue d'attiser la colère des États-Unis (paradoxalement, ce soutien vient en contradiction avec l'inquiétude de certains milieux arabes de voir la Syrie s'intégrer volontairement à un «croissant chiite» si redouté s'étendant de Téhéran à Beyrouth).

Changement de régime?

Compte tenu de la position minoritaire et discordante de la Syrie parmi les États arabes, on peut penser que la mission première de l'éventuel quartet serait de détourner la Syrie de son alliance avec l'Iran et de la rapprocher de la position des autres États arabes, en commençant par le Liban. Mais depuis le début, la Syrie a considéré son alliance avec la République islamique d'Iran comme stratégique et semble de plus en plus dépendante de son aide et de son soutien, aussi bien au Liban (le jardin avant de la Syrie) qu'ailleurs dans la région.

Agacés par les «bizarreries» du président Assad, les Saoudiens envisagent la possibilité de mousser l'idée d'un changement de régime au sein d'une tranche dissidente de l'élite syrienne. Les chances de réussite apparaissent toutefois faibles pour le moment. Dans le même temps, plusieurs politiciens et observateurs arabes et occidentaux ont exprimé la crainte qu'une déstabilisation de la Syrie n'entraîne l'arrivée au pouvoir d'un régime islamiste (sunnite) radical, cette crainte faisant en sorte que leur gouvernement hésite à attaquer de front le régime de Bashar el-Assad.

Dans tous les cas, et même dans les périodes les plus favorables, les coalitions arabes ont toujours été plutôt «lâches», regroupant des adversaires aussi bien que des alliés, chaque État préservant jalousement ses prérogatives et cherchant à se ménager le plus d'espace possible pour agir à son gré, ce qui ne favorise pas des interventions stratégiques concertées.

Les conditions actuelles ne semblent pas favoriser la mise sur pied d'un quartet arabe efficace. Les régimes arabes sunnites devront donc continuer de composer de leur mieux avec un environnement régional de plus en plus complexe, réduits qu'ils sont à procéder au cas par cas pour régler des problèmes précis, tout en restant largement dépendants de la communauté internationale pour freiner les ambitions de l'Iran et en bénéficiant d'une influence et d'un effet de levier limités auprès des décideurs occidentaux.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (commun Internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux Soucy (Culture), Pauline Gravel (sciences); Michel Gagneau (carticaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duches, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (éditorial), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (économie). La documentation: Gilles Paré (directeur); Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Canara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zima. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

BUDGET

SUITE DE LA PAGE 1

Malgré les critiques, le président américain garde le cap en présentant un projet de budget largement axé sur « la guerre contre le terrorisme », pour laquelle il a demandé 235 milliards de dollars au total pour les deux années à venir. En incluant le budget des activités diplomatiques, l'enveloppe pour l'Irak et l'Afghanistan passerait à 245 milliards de dollars. « En tant que chef des armées, ma plus haute priorité est la sécurité du pays. Mon budget consacre des ressources importantes à la guerre contre le terrorisme et assure la protection de notre pays contre ceux qui voudraient nous faire du mal », a justifié M. Bush dans le document de présentation du budget.

Le président américain a par ailleurs réitéré hier que la diminution des dépenses pour la guerre en Irak inscrites dans ses propositions et ses projections budgétaires jusqu'en 2009 et au-delà révèle l'existence d'un calendrier de retrait. « On ne fixera pas de calendrier. Parce que nous ne voulons pas adresser de signal brouillé à l'ennemi, à une démocratie qui se bat ou à nos soldats », a assuré M. Bush à l'issue d'une réunion de son cabinet sur le projet de budget présenté le même jour.

Le projet de budget pour l'année fiscale 2008 (1^{er} octobre 2007-30 septembre 2008) prévoit aussi une hausse de 10,7 % du budget courant du Pentagone, à 481 milliards de dollars. Cette enveloppe financera en partie l'augmentation permanente des effectifs de l'armée américaine proposée fin 2006 par le président Bush. Car, au-delà de l'urgence de l'Irak, la Maison-Blanche a en effet inscrit au budget du Pentagone le financement de l'augmentation de la taille de l'armée, avec 92 000 soldats de plus pour l'armée de terre et le corps des marines au cours des cinq prochaines années. Les effectifs de l'armée de terre seront ainsi portés à 547 400 militaires en 2012 et ceux des marines à 202 000 en 2011.

Le budget du Pentagone finance aussi une augmentation des effectifs des forces spéciales jugées nécessaires dans les opérations de lutte contre le terrorisme. Quelque 3000 agents supplémentaires sont prévus pour 2008 et plus de 10 000 au cours des cinq prochaines années. « Nous sommes en guerre, et notre priorité est de nous assurer que nos troupes ont les ressources nécessaires », souligne le document.

Dans le cadre des menaces stratégiques, le développement d'un bouclier antimissiles reste une priorité, et le budget présenté par la Maison-Blanche prévoit 8,9 milliards de dollars pour poursuivre le développement de ce système, pour l'instant limité, destiné à protéger le territoire américain. Des missiles supplémentaires doivent également être déployés en 2008 en Alaska pour faire face à la menace nord-coréenne. Quelque 310 millions de dollars sont aussi prévus pour le déploiement d'un bouclier antimissile en Europe, où Washington veut déployer 10 intercepteurs de missiles en Pologne et un radar en République tchèque pour parer à une éventuelle attaque de la Corée du Nord ou de l'Iran.

Réduire le déficit

Le gouvernement fixe en outre pour objectif de ramener les comptes à l'équilibre à l'horizon 2012, en limitant considérablement la progression des dépenses — hors défense — et en étalant dans le temps la baisse très décrite des impôts, lancée par le gouvernement Bush. Dès l'année fiscale 2007, le déficit serait ramené à 244 milliards (contre 248 milliards l'année précédente), avant de tomber à 239 milliards en 2008. Pour parvenir à ce résultat, M. Bush compte maintenir la progression des dépenses non obligatoires, c'est-à-dire liées à la défense, sous la barre de 1 %. « Cela demande des choix difficiles », souligne la Maison-Blanche, qui opère des compressions claires dans les programmes jugés inefficaces.

Le budget prévoit entre autres choses de réaliser des économies dans les dépenses des caisses d'assurance publiques de santé et de retraite (Medicare, Medicaid, Social Security). Bush compte ainsi économiser 66 milliards de dollars en cinq ans sur le programme Medicare, l'assurance santé des personnes âgées, et 12 milliards de dollars sur Medicaid, destiné aux Américains les plus démunis. « Ma recette pour équilibrer le budget reflète les priorités de notre pays à ce moment de son histoire, à savoir protéger le territoire et lutter contre le terrorisme, préserver la vigueur de l'économie avec des impôts faibles et des dépenses toujours maîtrisées », a toutefois déclaré George W. Bush hier, par voie de communiqué.

Frictions avec les démocrates

Ces mesures risquent cependant de se heurter à l'opposition des démocrates, qui ont repris le contrôle du Congrès et promettent de ferrailer durement sur le vote du budget. « Le budget du président est plein de dettes et de subterfuges, déconnecté de la réalité, et il continue d'entraîner l'Amérique dans la mauvaise direction », a déclaré le président de la commission budgétaire du Sénat, Kent Conrad, élu démocrate du Dakota du nord. Cette administration a le pire bilan budgétaire de l'histoire, et ce budget ne change aucunement la donne.

À titre d'exemple, si l'on exclut le coût des opérations militaires extérieures, le budget de la défense, selon le projet Bush, sera supérieur de 62 % à ce qu'il était en 2001. Les nouvelles demandes promettent ainsi d'augmenter les frictions entre le président républicain et les démocrates. Ces derniers dénoncent sans relâche la politique en Irak et sont déjà majoritairement opposés au projet de M. Bush d'envoyer 21 500 hommes supplémentaires sur le terrain.

« Nous sommes en train d'appliquer ce plan. Nous aimerions le faire le plus vite possible », a toutefois dit M. Bush hier, à l'occasion d'une réunion de son cabinet sur le projet de budget pour 2008, axé sur la guerre en Irak. « Le succès de ce plan dépendra de la capacité et de la volonté des Irakiens de faire le travail difficile, et nous entendons les aider à faire ce travail », a-t-il ajouté. Le fameux plan est attendu avec impatience par les autorités irakiennes. « Le fait que des responsables du gouvernement disent à présent qu'il est temps d'appliquer ce plan est un bon signe », a d'ailleurs déclaré le président américain.

La publication du projet de budget donne donc le coup d'envoi de plusieurs semaines d'auditions à Capitol Hill, où les parlementaires vont tenter à leur tour de produire leur propre projet budgétaire d'ici au printemps. « Le président [Bush] joue un jeu politique cynique », s'est insurgée Karen Davenport, du Center for American Progress. « S'il veut des négociations franches avec le Congrès, il ne devrait pas commencer par menacer la couverture santé des familles les plus vulnérables », a-t-elle ajouté.

Le Devoir
Avec l'AFP, Le Monde et Reuters

CHAREST

SUITE DE LA PAGE 1

gouvernement « multipliait avec un plaisir évident les commentaires énigmatiques sur la tenue éventuelle d'élections générales ». Au Parti libéral même, la directrice des communications, Isabelle Melançon, ne cachait pas sa satisfaction de voir son parti contrôler la donne, hier. « Une chose est sûre, on ne s'auto-surprendra pas, parce que c'est nous qui pouvons déclencher! Quand je reçois des appels où l'on me demande: "quel est votre niveau de préparation?", c'est ça que je réponds. »

Au Parti québécois, dont les anciens chefs ne se sont jamais privés d'exercer cette prérogative — en 1981, 1985, 1998 et 2003 — on estimait « tout de même », hier, que M. Charest en faisait trop et usait avec excès de la stratégie des « pistes contradictoires pour déjouer l'adversaire ou le prendre de vitesse », a-t-on soutenu dans l'entourage du chef, André Boisclair. D'ailleurs, le PQ promet dans son programme adopté en 2005 « d'instaurer des mandats gouvernementaux d'une durée fixe de quatre ans ».

À l'ADQ, à Québec solidaire et au Parti Vert, les critiques furent plus virulentes encore, hier. Le chef de cabinet de Mario Dumont, Jean-Nicolas Gagné, condamnait ce « petit manège archaïque qu'aucune nouvelle démocratie ne tolérerait ». En 2004, le chef adéquate a d'ailleurs déposé en chambre un projet de loi privé qui aurait établi « une date fixe pour l'élection des membres de l'Assemblée nationale à la suite d'une élection générale tenue tous les quatre ans ». Ce projet de loi (n° 191), toujours au feuillet, mais « qui ne sera jamais adopté, évidemment », note M. Gagné, prévoyait d'ailleurs que la date du prochain scrutin serait le 16 avril 2007.

Porte-parole de Québec solidaire, Françoise David disait hier trouver insupportable et anti-démocratique cette espèce de « période mouvante » où le premier ministre hésite. Surtout pour les petits partis comme QS, puisque cela multiplie les « tracasseries pratico-pratiques ». Par exemple, QS prévoyait tenir un conseil national pendant la troisième semaine de

mars afin de discuter de la « plateforme chiffrée ». Mais, depuis hier, la direction de QS hésite et annule probablement ce rendez-vous: « On est en réflexion là-dessus. » La politicienne souligne que, lorsqu'elle était en dehors du jeu politique, tout cela ne lui était pas apparu aussi clairement. « Mais là, est-ce qu'on annule les réservations de salle, que peut-on prévoir clairement? » Selon elle, les partis d'opposition ne sont pas les seuls à en pâtir. Les mouvements sociaux les groupes, l'administration publique, tous les autres acteurs de l'État et de la démocratie sont, pendant six ou sept mois, ténanisés, en attente « car plus rien ne se passe, plus personne n'ose bouger ». Avec des élections à date fixe, un changement que QS réclame lui aussi dans sa plateforme, « il y aurait peut-être un mois ou deux de "no man's land" de ce type-là, mais pas plus! ». Au Parti Vert, on abondait dans ce sens hier, l'attaché de presse Hervé Jodoin condamnant au nom de la formation « le caractère anti-démocratique et dépassé de la prérogative du premier ministre ».

Trois provinces ont opté pour les élections à date fixe ces dernières années: la Colombie-Britannique, l'Ontario et Terre-Neuve. En mai 2006, le leader conservateur à Ottawa, Rob Nicholson, a présenté un projet de loi fixant la date des élections fédérales tous les quatre ans. Si ce projet de loi était adopté, le prochain scrutin aurait lieu le lundi 19 octobre 2009. Par la suite, les élections se tiendraient « le troisième lundi d'octobre de la quatrième année civile suivant la dernière élection ». « La tenue d'élections à date fixe améliorera l'équité du système électoral du Canada en éliminant la possibilité pour les partis au pouvoir de manipuler le calendrier électoral pour servir des intérêts partisans », avait déclaré le ministre Nicholson.

« Nous sommes prêts »

Malgré tout, les partis prétendent pouvoir « être prêts » pour faire face à une campagne électorale hâtive au Québec. Mais le niveau de préparation varie d'une formation à l'autre.

Le Parti libéral, avec un trésor de campagne de quelque huit millions de dollars, est la formation la plus en phase avec son slogan de 2003, « nous sommes prêts ». À la fin de la semaine, le PLQ devrait avoir

choisi une centaine de ses candidats. Comme le Parti québécois, le PLQ a 94 conventions « faites ou appelées ». Mais à la différence du PQ, le parti de Jean Charest a très peu de députés qui quittent la vie politique. Sur 72 circonscriptions libérales « avec député », 54 conventions sont « appelées ». Les prochains jours seront consacrés à la préparation du conseil général élargi qui se tiendra à Québec au centre des congrès le 17 février. Pour déplacer l'événement initialement prévu à la fin mars, il n'en a pas coûté très cher au PLQ, a indiqué son président, Marc-André Blanchard, dimanche. Le contrat signé entre le parti et le Centre des congrès prévoyait un tel déplacement de l'événement, a-t-il indiqué.

Au Parti québécois, 50 candidats sont choisis et, au total, 95 conventions d'investiture ont été « appelées ou complétées ». D'ici au 28 février, 75 devraient être « complétées », a certifié la machine péquiste, hier. À l'ADQ, on s'est fait plus vague, indiquant seulement qu'une « soixantaine » de candidats avaient été choisis et qu'il en restait une « soixantaine » à choisir. L'ADQ, endettée, admet que son budget sera beaucoup moins important qu'en 2003, où elle avait dépensé près de 5 millions.

À Québec solidaire, on indique que 24 candidats ont été désignés et que 35 conventions d'investiture viendront d'ici 15 jours. « À la fin février, on s'approchera de l'objectif d'en avoir partout. En tout cas, on fait l'impossible », lance Mme David. Au Parti vert, seuls deux candidats ont été consacrés jusqu'à maintenant, mais on soutient que 75 % des candidats ont été « repérés ».

À Ottawa, les rumeurs d'élections hâtives au Québec ont fait réagir les différents acteurs. Le chef bloquiste Gilles Duceppe s'est surpris que le premier ministre du Québec ne fasse plus du dépôt du budget fédéral une condition sine qua non pour aller en élection: « Il serait prêt à aller en élection avant le budget. C'est plutôt bizarre, ça, parce qu'un des arguments, il est important, c'est de dire comment faire un budget à Québec sans connaître le budget fédéral. Est-ce qu'il a eu des informations d'intériorité? », s'est-il questionné.

Le Devoir

CINÉMA

SUITE DE LA PAGE 1

d'espace dans le champ de la production cinématographique, compensant, pour ainsi dire, le manque à gagner.

Cette enveloppe de 10 millions fait passer de 14 millions à 24 millions le fonds de la SODEC alloué à la production. La ministre Beauchamp estime pouvoir ainsi appuyer la production annuelle de 26 longs métrages, dont une vingtaine en langue française. Elle espère générer des retombées annuelles de 77 millions, signer 2600 contrats de travail et créer 4000 emplois indirects.

Cette annonce tombait bien sûr à pic à l'heure où plane une forte rumeur d'élections au Québec. Plus tôt dans la matinée, le premier ministre Jean Charest était d'ailleurs venu aux côtés de la ministre Beauchamp rencontrer des représentants du milieu du cinéma et les assurer de son soutien. Les producteurs Roger Frappier et Denise Robert y participaient notamment. Ils applaudissent à l'injection des fonds québécois et conviennent que c'est le fédéral qui cause problème.

« Nous parlons d'une seule voix », déclare la ministre, en estimant avoir désormais une force d'argument pour infléchir les positions d'Ottawa.

Line Beauchamp se défend d'avoir des visées électoralistes. « En 2003, nous avions déjà annoncé un plan cinéma bien accueilli. L'automne dernier, nous avons augmenté les fonds en situation de crise. Nous voulons avant tout que notre cinéma joue sa carte culturelle, en stabilisant dans un premier temps son financement. »

La rencontre se doublait hier de la publication du rapport de François Macerola Pistes d'action / Vers un nouveau modèle de financement pour le milieu du cinéma québécois. François Macerola, qui fut notamment à la tête de Téléfilm Canada, avait reçu du Québec mandat, l'automne dernier, de proposer un nou-

veau modèle de financement du cinéma québécois.

En écho à ses recommandations, deux groupes de travail sont mis sur pied. Le premier, coprésidé par Pierre Leblanc et Daniel Cloutier, se penchera sur la mise en œuvre d'un fonds d'investissement privé en cinéma, en visant une capitalisation de 50 millions de dollars. Distributeurs, propriétaires de salles, milieu financier, secteur bancaire, etc., seraient bientôt sollicités en ce sens.

Le second groupe de travail, sous la double présidence de François Macerola et Michèle Fortin, visera l'accroissement des contributions canadiennes et internationales au financement du cinéma québécois.

François Macerola précise qu'il s'agit bel et bien d'un nouveau modèle à mettre en place avec le fédéral. Par ailleurs, il lui faudra intensifier les ententes de coproduction avec des pays d'Europe, en les convaincant qu'il est aussi rentable d'investir au Québec qu'à l'intérieur de l'Union Européenne.

Les rapports sont attendus à l'été 2007, ce qui, en cas d'élections d'ici là, ne devrait pas changer la bonne marche de ces rapports après coup, de l'avis de la ministre, puisqu'ils suivent un circuit non politique. Elle entend par ailleurs, on s'en doute, ramporter avec son parti d'éventuelles élections.

Ces groupes de travail se sont donné des missions pour le moins difficiles. L'une d'elles, et non la moindre, est celle de convaincre le gouvernement conservateur, dont la ministre du Patrimoine particulièrement inerte, Bev Oda, d'injecter des fonds supplémentaires dans la production de longs métrages en langue française (ce qui fut refusé cette année) et de privilégier le financement du cinéma francophone sur sa contrepartie anglophone.

François Macerola espère amener Téléfilm à modifier les proportions d'investissements. Par tradition, à l'institution fédérale, un tiers des fonds de production vont aux longs métrages francophones et deux tiers aux anglophones. Il aimerait qu'un tiers appuie la production francophone, un tiers les œuvres anglophones et que le troisième tiers soit accordé aux films à succès (enveloppes à la performance). Comme les

seuls vrais succès au guichet sont pour l'heure *made in Québec*, les Canadiens anglais risquent de protester, en voyant une part du gâteau leur échapper au profit du Québec, plus performant. « Le Canada anglais doit comprendre qu'il a besoin du Québec, dans cette affaire », affirme François Macerola.

Autre défi de taille: convaincre le milieu des affaires d'investir dans le cinéma québécois (pour nourrir le fameux fonds privé). Or à part quelques rares exceptions à la *Bon Cop, Bad Cop*, le cinéma n'est pas un secteur rentable, et le milieu des affaires s'est montré jusqu'ici peu enclin à y investir. Mettre à contribution, par exemple, les exploitants de salles, réfractaires depuis toujours à d'éventuelles taxes à la billetterie versées dans la production de films, n'est pas non plus gagné d'avance.

François Macerola dit avoir bon espoir de mener sa mission à terme, étant donné que tous ont intérêt à pousser à la roue du cinéma québécois. Les performances de nos films permettent au septième art canadien dans son ensemble d'occuper 5 % du marché intérieur.

En 2005, le cinéma québécois avait atteint 18,1 % de recettes au guichet, mais 2006, un mauvais cru, faisait baisser sa moyenne à 11,8 %. Le Canada anglais engrange de son côté, bon an mal an, des recettes qui oscillent autour de 1 %. D'où l'importance des succès québécois pour hausser les pourcentages maison.

Si le milieu cinématographique appuyait l'annonce de la ministre Beauchamp, l'opposition grondait hier. « Il s'agit d'une annonce clairement électoraliste », affirmait hier Daniel Turp, porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture. Il estime par ailleurs que la ministre Beauchamp n'a pas su reconnaître que c'est l'incapacité de Téléfilm Canada qui a conduit à la crise. Un silence à son avis gênant. Pierre Curzi, désormais candidat du PQ dans Borduas, a renchéri: « La ministre Beauchamp a opté pour la stratégie du repli et a refusé de se tenir debout devant Ottawa. »

Le Devoir

MER

SUITE DE LA PAGE 1

Le réchauffement des mers a aussi pour conséquence de blanchir, et de stériliser par le fait même, les grands récifs de coraux dans le monde, des milieux particulièrement propices à l'éclosion d'abondantes populations de poissons.

Pour les quelque 80 chercheurs et experts qui ont préparé l'*Annuaire 2007 sur l'avenir de l'environnement mondial (GEO Year Book 2007)*, la seule façon d'arrêter l'épuisement des ressources halieutiques des mers consiste à y créer des zones protégées contre toute forme d'exploitation. Ces aires protégées, si elles sont suffisamment nombreuses et vastes pour y maintenir la dynamique des systèmes écologiques marins, vont alimenter de façon durable les zones de pêche voisines, une façon, si l'on peut dire, de récolter les intérêts sans toucher au capital. Et moins dangereuse que l'aquaculture, source de pollution et d'affaiblissement du capital génétique.

Au Sommet de Johannesburg, en 2002, les gouvernements de la planète s'étaient mis d'accord pour mettre en place d'ici à 2012 un réseau international de réserves marines pour protéger la capacité des mers de fournir aux humains durablement une part substantielle de leur alimentation.

Mais au rythme actuel de création de ces réserves, affirme l'*Annuaire 2007*, l'objectif minimal de préservation ciblé en 2002 ne sera atteint qu'en 2085, soit 30 ans après l'effondrement prévisible des stocks de poissons à valeur commerciale.

Pour l'instant, les aires marines protégées ne représentent que 0,6 % de la surface des mers. On constate pourtant dans ces zones que les espèces ont un taux de croissance d'environ 20 %, ce qui explique la productivité des pêches commerciales que l'on y pratique tout autour. Le problème, c'est que ces zones de pêches protégées ne sont pas assez nombreuses pour atténuer le rythme d'exploitation qu'engendre la mondialisation des marchés.

Mondialisation

Qu'il s'agisse d'exploitation forestière ou de zones marines, la mondialisation des marchés a eu dans ces deux secteurs pour effet d'augmenter considérablement la pression que subissent ces écosystèmes: c'est pourquoi les ministres de l'Environnement réunis à Nairobi ont aussi inscrit la mondialisation à leur ordre du jour afin de trouver des formules pour la civiliser en quelque sorte.

Pour Achim Steiner, secrétaire général et directeur exécutif du PNUE, « la mondialisation est une des questions primordiales de notre temps. Le degré de richesse générée est sans précédent et permet à des millions de personnes de sortir de la pauvreté. Mais un grand point d'interrogation plane au-dessus de l'avenir de la mondialisation, soit sa viabilité pour les générations actuelles et à venir ».

L'élévation des niveaux de vie et de la consommation, tout comme l'inefficacité des processus de production dans de nombreux domaines, menacent, selon M. Steiner, tout autant les réserves de poissons des mers, que les forêts et même les réserves d'eau douce de la planète. Cela, dit-il, pourrait « entraîner une débâche spectaculaire » là où plusieurs entretiennent un outil de libération.

La question, ajoute-t-il, n'est pas de savoir si la mondialisation est bonne ou pas, mais de mettre au point rapidement des « structures de gouvernance écologique internationale » capables d'encadrer un développement économique en emballé.

Les ministres réunis à Nairobi vont, par exemple, devoir se prononcer sur la pertinence d'accélérer la création d'aires protégées en mer et dans les forêts pour en préserver le capital biologique.

Une des propositions porte sur la possibilité d'exiger des exploitants commerciaux une compensation financière pour chacune de leurs prises, qui serait versée aux pays qui vont se priver d'un niveau de récolte de

leurs poissons de mer en créant des aires maritimes protégées.

En forêt, le débat va porter principalement sur la certification écologique, qui ne touche pour l'instant que 3 % des forêts de la planète. Cette certification est généralement accordée par des organismes internationaux aux exploitants qui acceptent d'encadrer leur récolte par des règles qui privilégient la conservation, les droits autochtones et les besoins des régions qui assument l'intendance de ces ressources.

Les nouvelles formes de gouvernance environnementale à l'étude au PNUE incluent une refonte des institutions internationales, qui seraient appelées dans cette logique à financer seulement ou à financer prioritairement les projets encadrés par de véritables normes environnementales ou qui donnent lieu à de véritables innovations.

Par exemple, cite le rapport du PNUE, des programmes plus écologiques, financés par des banques, ont ainsi permis le financement récent de 17 000 systèmes solaires domestiques qui approvisionnent en électricité quelque 100 000 personnes en Inde.

Dans le cadre de cet examen de conscience de la mondialisation, les ministres seront par ailleurs invités à débattre du contrôle des nanotechnologies.

Ces nanotechnologies, qui, selon le rapport, ne représentent que 0,1 % de l'économie manufacturière mondiale, vaudront 2,6 milliards de milliards de dollars ou 14 % du marché mondial dans sept ans. Or, répète le PNUE, aucun gouvernement n'a encore mis en place la moindre réglementation pour contrôler les impacts potentiels de ces technologies, d'autant plus problématiques qu'il n'y a à peu près pas d'instruments de détection pour mesurer leur dispersion et, encore moins, leurs impacts dans l'environnement.

« Une approche équilibrée, conclut le rapport aux ministres de l'Environnement, est nécessaire pour maximiser les bénéfices [de cette technologie] tout en minimisant les risques. »

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☒ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390